



SOLIDARITE AVEC  
LES HANDICAPES  
Dossier pages 6 - 7

Le N° 2 Fr. N° 259 29 août 1981 douzième année

# la brèche

organe bimensuel du  
**Parti Socialiste Ouvrier (PSO)**  
section suisse de la IV<sup>e</sup> internationale



**ARRETONS  
REAGAN !**



## éditorial

### Reagan passe à l'offensive !

La tradition veut que l'été soit une période de farniente politique : 1981 l'aura une nouvelle fois démentie. Si en été 1979 on assista à la révolution nicaraguayenne et en été 1980 à l'essor du mouvement syndical indépendant en Pologne, cette année, c'est à coup sûr la bourgeoisie qui donna le ton.

Reagan frappe. Non plus comme le cow-boy vedette de films de série B dont on se moqua, mais d'une manière qui ne fera plus rigoler ceux qui d'une façon ou d'une autre se sentent concernés par la paix, l'avenir de l'humanité et le mouvement ouvrier.

Son coup le plus brutal est celui de la fabrication de la bombe à neutrons. Comme l'a cyniquement expliqué le journaliste de la Télévision allemande, "cette arme possède la particularité de NE détruire QUE les êtres humains, laissant intacts les objets, les maisons, les fabriques et les armes". Aussi cynique que paraisse ce "ne... que", il

suite page 3

# sommaire

<b>EDITO</b>	
Reagan passe à l'offensive !	1 et 3
<b>SOCIAL</b>	
AVS : pour un front commun des organisations ouvrières !	4
Ciba-Geigy veut hausser l'âge de la retraite	4
Assurance maladie : hausses massives en vue !	5
Formation professionnelle : Tessin, les ateliers publics, une urgence !	5
<b>POLITIQUE</b>	
Révision du Code pénal : unité des organisations ouvrières	5
<b>DOSSIER</b>	
Solidarité avec les handicapés	6 et 7
<b>INTERNATIONAL</b>	
Les dangereux mensonges du gouvernement Reagan	3
<b>GRANDE-BRETAGNE :</b>	
Les fruits du libéralisme économique	8
<b>SALVADOR :</b> le cas Eureka	8
<b>IRAN :</b> la répression vise les acquis des travailleurs	9
<b>ETAT ESPAGNOL :</b> pour l'indépendance du mouvement ouvrier	10
Notes internationales	10
<b>L'ÉVÉNEMENT :</b> POLOGNE : "Nous ne pouvons pas regarder sombrer le navire"	12
<b>LIVRES</b>	
L'aventure socialiste genevoise 1930-1936	11

# abonnez-vous

## Abonnements à la Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte : fr. 22,50  
 une année, enveloppe ouverte : fr. 45.-  
 une année, enveloppe fermée : fr. 55.-  
 une année, étranger (Europe) : fr. 80.-  
 Outre-mer : prendre contact avec nous  
 abonnement de soutien : fr. 100.-  
 (Préciser le type d'abonnement)

Pour toute correspondance : Case postale  
 1 000 Lausanne 17 CCP 10 - 25 669  
 Ed. resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne

SI NOS ACTIVITES ET  
 NOTRE POLITIQUE  
 VOUS INTERESSENT :

# prenez contact

**PARTI SOCIALISTE OUVRIER**  
 Section suisse de la IV<sup>e</sup> Internationale  
 Adresses des sections romandes et tessinoise

case postale 13, 2 500 Bienne 4 (032) 22 95 47  
 case postale 829, 2 301 La Chaux-de-Fonds  
 case postale 59, 2 800 Delémont 1  
 case postale 28, 1 700 Fribourg 6  
 case postale 858, 1 211 Genève 3 (022) 20 68 02  
 case postale 592, 1 000 Lausanne 17 (021) 23 05 91  
 case postale 32, 2 000 Neuchâtel 2 (038) 24 25 23  
 casella postale 225, 6 901 Lugano

Communiqué de la  
 Coordination nationale des Comités  
 Nicaragua et El Salvador de Suisse

## INTERVENTION US EN AMÉRIQUE CENTRALE NON !!

Malgré le matériel ultra-moderne de \* guerre et malgré les conseillers militaires américains expérimentés du Vietnam, les "contre-offensives" de l'armée salvadorienne n'ont pas connu de succès contre le FMLN, le Front de Libération Nationale Farabundo Martí. Par conséquent, le risque d'une intervention directe est plus grand.

L'entraînement des mercenaires contre \* le nouveau Nicaragua est renforcé au Honduras et en Floride. Les attaques contre le Nicaragua se multiplient, la pression économique et politique des USA monte également.

Pendant le gouvernement Carter, les \* livraisons d'armes ont été interdites à cause de la répression au Guatemala. Cette mesure contre le régime Lucas Garcia est maintenant remise en question. Du matériel logistique est déjà arrivé au Guatemala en juin.

Et que font les entreprises suisses en \* Amérique centrale ?

**Soutenez la campagne des Comités  
 Nicaragua, El Salvador et Guatemala  
 de Suisse !**

en commandant, à l'adresse suivante :  
 Secrétariat d'Amérique centrale, Ruedi  
 Balmer, Zürichstrasse 28, 6 004 Lucerne,  
 le journal spécial "Intervention US  
 NON !" (Fr. 0,50), l'autocollant (Fr. 2.-),  
 le badge (Fr. 2.-), l'affiche (Fr. 5.-), en  
 précisant le nombre d'exemplaires, votre  
 adresse et en joignant le montant en tim-  
 bres de Fr. 0,50 ou le faisant parvenir au  
 CCP 80 - 60 518, Zurich (Nicaragua) ou  
 au CCP 12 - 16 154, Genève (El Salvador).

## Pour l'armée suisse, les femmes ne sont pas une référence...

Les récentes affaires de Villeret et des tirs sur des cibles représentant des femmes nues ont permis de dénoncer au grand jour le sexisme régnant à l'armée; mais celui-ci continue pourtant d'être quotidien dans les casernes. Ainsi le film projeté à toutes les nouvelles recrues sur la poste de campagne (poste militaire) montre comment celle-ci permet le contact entre le "militaire" et les "civils" en l'occurrence personnalisés d'une part par la tendre et douce petite amie de militaire envoyant de charmantes lettres, d'autre part par la bonne mère si heureuse dans son rôle de lingère permettant au militaire de porter de belles chemises repassées.

Mais dans la démeure phalocratique de l'armée, le commandant de la compagnie 3 de l'ER de Fribourg s'est permis un petit extra : chaque recrue doit remplir au début de l'ER une feuille sur son état civil, sa profession... et donner trois personnes permettant à l'armée de prendre des références sur sa personne. Alors qu'aucun texte juridique ne le permet, le commandant Sutter a pourtant décidé d'interdire aux recrues de mettre des femmes comme références. Raison officiellement donnée : si on permettait au militaire de mettre des femmes comme références, celui-ci penserait immédiatement à mettre sa "petite amie" qui du coup ne serait pas en mesure de donner des références objectives !! On le voit, la phalocratie de la hiérarchie militaire n'a d'égalé que sa bêtise.

une recrue de la cp III, Fribourg

# VPOD, SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS SEMAINE D'INFORMATION DU 8 AU 12 SEPTEMBRE

débats publics : entrée libre

## LUNDI 7 SEPTEMBRE

20h.30 à la Salle des Vignerons (GARE CFF, Lausanne) :  
**LE RAS-LE-BOL DES ENSEIGNANTS**  
 Conditions de travail, réforme...  
 avec : W. CAROBBIO, conseiller national

## MARDI 8 SEPTEMBRE

20h.30 au Cercle Démocratique (1<sup>er</sup> étage du Café Vaudois) :  
**L'UNIVERSITÉ EST-ELLE AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ ?**  
 avec : J.-B. DUPONT, vice-recteur de l'Université de Lausanne  
 J.-C. HEFTI, chef du personnel Hermes Précisa  
 G. PETERS, professeur à l'Université de Lausanne  
 V. RUFFY, député  
 animateur : E. BURNAND, journaliste

## JEUDI 10 SEPTEMBRE

20h.30 au Centre paroissial de Saint-Jean (Av. de Cour 138) :  
**ÉGLISE ET SYNDICAT**  
 rencontre animée par un groupe de diacres et de pasteurs syndi-  
 qués, avec la participation de G. FORSTER, secrétaire syndical  
 FOBB

## VENDREDI 11 SEPTEMBRE

20h.30 à la Salle des Cantons (Gare CFF, Lausanne) :  
**PLUS OU MOINS D'ÉTAT ?**  
**COUT ET QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS**  
 avec : A. GAVILLET, ancien conseiller d'Etat  
 P. HUBLER, secrétaire aux Groupements patronaux  
 vaudois  
 C. LOERTSCHER, président VPOD VAUD-ETAT  
 H. REYMOND, conseiller aux Etats

## SAMEDI 12 SEPTEMBRE

dès 15h. au THÉÂTRE DE VIDY : GRANDE FETE

- \* Après-midi pour les ENFANTS avec à 15h. Marionnettes "La Rose des Vents" suivies d'un goûter animé par le magicien J.-P. Nicod  
 Prix : Fr. 4.-
- \* SPECTACLES  
 20h., Grande salle François Nicod, Miserez  
 21h., Passerelle Roger Siffer, Cabaret libre  
 21h.45, Grande salle Angélique Ionatos  
 Prix : de Fr. 8.- à Fr. 15.-  
 Location et réservation : 021 / 22 37 96
- \* BAL  
 avec en alternance Papa's New Orleans Jazz Band et Les Rebibes  
 Entrée libre
- \* Dès 17h. : ANIMATION MUSICALE avec Macadam Swingers, Papa's New Orleans Jazz Band et Les Rebibes

RESTAURATION - BOISSONS - GARDERIE

ORGANISATION :  
 VPOD, SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS

# ALLEZ-Y VOIR VOUS-MEMES!

## FRIBOURG

Pré des Grands Places  
 sa 12 sept., de 14 h. à 24h. : Festival 81  
 "Risquer la paix". Films : Zurich brûle  
 (Videoladen), Le Dictateur (Charlie Chap-  
 lin), films d'animation. Musique : Niki  
 Zurkinden Trio (jazz), Shakta (soft rock),  
 THC (jazz rock), Rolf Gubler und Stachel-  
 draht, Ytterbium (rock antimilitariste),  
 Captain Stoke (rock), George Steinmann  
 Blues Band. Stands d'information, anima-  
 tion pour enfants, restauration, entrée  
 libre. Org. : Mouvement fribourgeois  
 d'action non-violente. (Précisons qu'en  
 septembre auront lieu à Fribourg deux  
 "journées militaires" de démonstration  
 d'armes modernes.)

## GENÈVE

Théâtre du Loup, 5, place Jargonnant  
 (à côté de la Mairie des Eaux-Vives)  
 du me 2 au di 27 sept., me et sa à 20h., je  
 et di à 16h. : Les curieux vinrent de loin,  
 d'après G. G. Marquez par le Théâtre du  
 Loup. Rés. : Librairie des Sources, (022)

20 48 22.

Théâtre antique de l'Ecole Internationale  
 (route de Chêne, tram 12)  
 jusqu'au di 6 sept., 20h.30 : Le Nouveau  
 Menoza, ou L'Histoire du Prince Tandi,  
 comédie de Jakob Lenz, par le Théâtre  
 des Années, mise en scène : Philippe  
 Macasdar.

## DELÉMONT

Musée jurassien  
 jusqu'au di 20 sept. : exposition d'art  
 sacré, avec, entre autres, la célèbre Bible  
 de Moutier-Grandval.

## ECHANDENS

Cour du Château, en plein air  
 sa 29 août, 21h. : Monsieur Choufleuri  
 restera chez lui le..., opérette d'Offenbach,  
 par l'Ensemble instrumental de Suisse  
 romande, direction musicale Jean-Fran-  
 çois Monot (dernier soir).

Et vous pouvez encore aller aux deux der-  
 niers jours du Festival de jazz de Willisau :

## WILLISAU (Lucerne) Jazz Festival 81

sa 29 août, 12h. : Werner Lüdi Sunny-  
 moon. Entrée : Fr. 5.-  
 sa 29 août, 14h.30 : Kent Carter String  
 Trio; Pharoah Sanders Quartet. Fr. 26.-  
 sa 29 août, 20h. : Arthur Rhames-Rashied  
 Ali (de New York), Bob Cunningham  
 Quartet. Entrée : Fr. 26.-  
 di 30 août, 12h. : Volks-Jazz-Ensemble.  
 Entrée : Fr. 5.-  
 di 30 août, 14h.30 : Rick and Lee Rozie  
 Trio; Anthony Davis Quintet. Fr. 26.-  
 di 30 août, 20h. : Maurice Magnoni Trio;  
 Pat Metheny 80/81 avec Charlie Haden,  
 Dewey Redman, Mike Brecker, Jack  
 DeJohnette. Entrée : Fr. 26.-

## CHEXBRES

Cinéma de la Grande Salle, à 20h.30  
 ma 1er, me 2 sept. : Prova d'orchestra,  
 de F. Fellini (Italie, 1978) - ma 8, me 9  
 sept. : Das Boot ist voll (La barque est  
 pleine), de M. Imhof (Suisse, 1980) -  
 ve 11, sa 12 sept. : La facture d'orgue, de

Frédéric Gonseth (Suisse, 1980) et Go  
 west young man, de Urs Egger (Suisse,  
 1980) - ma 15, me 16 : Un homme en  
 fuite, de Simon Edelstein (Suisse, 1979)  
 - ve 18, sa 19 : Der Erfinder (L'Inven-  
 teur), de K. Gloor (Suisse 1980).

## LAUSANNE

Place Arlaud, entre Riponne et Palud  
 jusqu'au sa 5 sept., 19h.15 : Sérénade au  
 crépuscule - par quelques musiciens lau-  
 sannois - 20h.15 : Candide, d'après Vol-  
 taire par la Compagnie du Vide-Poche -  
 22h. : chanson. Entrée libre. Boissons,  
 grillades. Org. : Centre de culture et lo-  
 sirs de l'USL, Théâtre du Vide-Poche.

## Théâtre de Vidy

du sa 5 au je 10 sept. : Festival de théâtre  
 de marionnettes pour adultes. Troupes de  
 Suisse, France, Pologne, Italie, Grande-  
 Bretagne, Pays-Bas, RDA. Rens. et loc. :  
 (021) 20 26 35.  
 Et sa 12 sept., Théâtre de Vidy, Grande  
 Fête de la VPOD, cf. ci-dessus.

Pierre Ponce

correspond cependant exactement au contenu de la décision de Reagan. La bombe à neutrons doit rendre la guerre faisable. Les grands de ce monde, les capitalistes et leurs valets ont trouvé une issue à l'épouvantable situation de l'équilibre de la terreur. Au chantage de l'anéantissement mutuel se substitue la possibilité de destructions partielles. L'adversaire doit pouvoir être vaincu sans pour autant que tout ce que l'on voulait conquérir soit détruit.

Les autres décisions du gouvernement américain vont dans le même sens : la double résolution de l'OTAN de l'année passée, contre laquelle la résistance se développe en Europe, l'installation des missiles de croisière, des fusées Pershing, la mise sur pied d'une force d'intervention rapide américaine, capable d'intervenir sur tous les points du globe, tout cela montre qu'on cherche à pouvoir à nouveau mener une guerre. Mais contre qui ? La réponse est facile : contre tous ceux qui refuseront de se plier aux diktats américains. Contre les mouvements d'indépendance, les révolutions, mais aussi contre d'autres puissances.

Au milieu d'une des plus grandes crises économiques, avec son chômage de masse et sa misère mondiale, des milliards sont dépensés pour les armements. Reagan a décidé d'augmenter de 67 o/o les budgets militaires dans les prochaines années. Et en même temps, ce type parle d'économies ! Ceux qui devront se serrer la ceinture seront bien sûr les salariés. Les diminutions de salaires et les démontages sociaux deviennent monnaie courante aux USA. Et lorsqu'une résistance se manifeste, là aussi Reagan frappe.

Ce fut son deuxième coup, cet été. Le premier syndicat qui se défendit et entama une grève, le syndicat des contrôleurs aériens, a été sauvagement contré par Reagan. Tous les contrôleurs furent licenciés et le gouvernement refusa d'entrer en négociation. Mieux : il jeta toute la direction syndicale en prison.

Cette politique suscite une admiration et un appui ouverts des bourgeoisies et des patrons d'une Europe ravagée par la crise. Ce que le chef du gouvernement anglais, Madame Thatcher, n'a pas encore réussi à faire à cause de la résistance du mouvement ouvrier, Reagan semble pouvoir le faire facilement. Même la gazette préférée de la bourgeoisie suisse, la Neue Zürcher Zeitung, loue la décision de Reagan à propos de la bombe à neutrons et exige qu'on le soutienne contre le travail de sape de Moscou. "Celui-ci est depuis longtemps en marche et vise à paralyser, par la menace et les pressions, la volonté des petits Etats membres de l'OTAN de réaliser le programme d'implantation de fusées décidé en 1979 et de rétablir l'équilibre en Europe." (NZZ, 11 août 1981). Les gouvernements sociaux-démocrates d'Allemagne fédérale et de France se sont jusqu'à maintenant rangés sans réserves derrière le réarmement, malgré l'opposition de leur base. L'Union soviétique, après avoir tenté de laisser ouverte la porte du désarmement, a déjà fait savoir qu'elle se lancerait elle aussi dans la course aux armements. La direction bureaucratique du Kremlin ne fait en aucune manière confiance à un puissant mouvement pacifiste de masse à l'Ouest et à l'Est, car elle craint justement un mouvement de ce genre. Enfin, et cela doit être dit, la direction chinoise s'est une nouvelle fois agenouillée devant l'impérialisme : elle félicite ouvertement Reagan. Pour elle, seule compte la possibilité d'affaiblir ainsi l'URSS.

Dans cette monstrueuse partie de poker, le perdant est déjà désigné : la grande masse de la population laborieuse. La politique de la tension menée aujourd'hui par Reagan est un danger pour les travailleurs à l'Est comme à l'Ouest. La stratégie de la tension sera un danger pour Solidarność en Pologne. La stratégie de la tension sera un danger pour tous ceux qui cherchent et veulent la liberté et la libération.

Seul un large mouvement international de masse pour le désarmement peut s'opposer à cette politique. Les 100 000 participants à la manifestation de Hambourg de cet été sont un signe encourageant. Dans ce front pourront s'intégrer le mouvement contre l'intégration à l'OTAN en Espagne comme les syndicats anglais !

Dans cette question, une tâche importante revient au mouvement ouvrier. Refuser de céder à la campagne belliste et chauvine de la bourgeoisie, montrer à la jeunesse qu'il représente une force qui peut aussi combattre pour un autre avenir, telles sont aujourd'hui les objectifs pour lesquels nous nous engagerons — en tant qu'internationalistes et socialistes — dans le mouvement ouvrier suisse.

Contre le réarmement et la stratégie de la tension !  
Des crédits sociaux, pas des armes !  
Pour la solidarité internationale !

F. Osterwalder

Armement :

# Les dangereux mensonges du gouvernement Reagan



Le déploiement des missiles Cruise et Pershing II en Europe, tout comme la décision de fabriquer la bombe à neutrons reposent sur une idée fort simple : l'URSS a acquis une supériorité stratégique sur le plan nucléaire et des forces conventionnelles en Europe qui remet en cause l'équilibre militaire. Cet équilibre doit donc être rétabli. Cette théorie, résumée par le concept de "l'équilibre de la terreur", consacre cette idée dangereusement absurde que la paix ne pourra être sauvegardée que dans la mesure où chacune des grandes puissances est capable de détruire plusieurs fois son adversaire, et le monde entier avec lui.

## Le mythe de la supériorité soviétique

Le spécialiste des questions militaires du Parti social-démocrate allemand, Oscar Lafontaine, s'exprime ainsi à ce sujet :

"Les Etats-Unis disposent, dans le domaine stratégique (de la bombe atomique), de 9 200 têtes nucléaires, tandis que l'URSS en dispose de 6 000. La SS-20 est la première modernisation de missiles soviétiques depuis 1960 dans le domaine des missiles de moyenne portée. En comparaison, les américains ont, dans le domaine des missiles basés en mer, introduit en 1964 la Polaris, en 1971 la Poseidon, en 1979 la Trident I, et ils introduiront d'ici trois à quatre ans la Trident II. En d'autres termes, il y a eu quatre modernisations avant le déploiement des SS-20. En ce qui me concerne, je considère la Poseidon, âgée de dix ans et armée de 14 têtes nucléaires par missile, meilleure que la SS-20. Les américains ont stationné la moitié de leurs missiles sur des sous-marins, et un quart sur terre. Par contre, les soviétiques ont déployé le 75 o/o de leurs têtes nucléaires sur des missiles basés à terre. C'est donc un pur mensonge que de dire qu'ils surclassent l'Occident à trois contre un." (Cf. Der Spiegel, 10 août 1981).

En réalité les Etats-Unis stationnent en Europe 5 sous-marins nucléaires qui portent en tout 800 têtes nucléaires Poseidon C-3, ce qui correspond à une puissance de feu capable de détruire plusieurs fois toutes les grandes villes soviétiques. A cela s'ajoutent les 6 sous-marins nucléaires de la "force de frappe" française, qui n'a plus rien d'une "force de frappe", les bombardiers nucléaires américains F 111 qui, avec leur rayon d'action de 5 000 km égalent le bombardier soviétique "Backfire", les sous-marins et bombardiers nucléaires britanniques, etc... Parler d'une rupture d'équilibre relève donc du mensonge pur et simple destiné à justifier la relance d'une course infernale aux armements par les Etats-Unis.

## L'illusion de l'arme atomique "propre"

La bombe à neutrons, fallacieusement qualifiée de "propre", illustre également le fol engrenage dans lequel Reagan et la bourgeoisie américaine tentent

d'entraîner le monde et l'Europe. Présentée comme une arme tactique anti-chars, destinée uniquement au champ de bataille, la bombe à neutrons, selon le secrétaire américain à la défense, Caspar Weinberger, est nécessaire car elle réduirait "... la possibilité que, durant une crise, les soviétiques soient tentés de déclencher une attaque contre nos alliés européens" (International Herald Tribune, 13 août 1981). Or, le très conservateur International Institute for Strategic Studies (IISS), régulièrement consulté par l'OTAN, contredit cette affirmation. Procédant à une comparaison entre les forces conventionnelles du Pacte de Varsovie et celles de l'OTAN, il arrive à la conclusion suivante :

"Les défenses de l'OTAN sont d'une telle importance et d'une telle qualité que toute tentative de les briser requerrait une attaque majeure. Les conséquences pour un agresseur seraient incalculables et les risques, y compris d'une escalade nucléaire, doivent imposer la prudence. On ne peut pas non plus examiner le théâtre (d'opérations européen, réd.) de manière isolée : l'équilibre stratégique général et les forces maritimes (...) jouent également un rôle vital dans l'équation... L'OTAN a mis l'accent sur la qualité, particulièrement en équipement et en formation, afin de faire contrepoids au nombre." (Cf. IISS "The military Balance 1980-1981", page 115).

En d'autres termes, les chars soviétiques doivent faire face à

un arsenal hautement développé et dangereux, qui ne peut que limiter leurs possibilités d'action éventuelles, à l'instar des chars syriens et égyptiens dont l'offensive massive durant la guerre des Six jours fut stoppée net par l'armement anti-chars israélien.

En réalité, la bombe à neutrons accroît considérablement le risque d'une escalade et d'un holocauste nucléaire. Les destructions et la panique que provoquera son utilisation risquent très sérieusement de susciter, chez l'adversaire, la volonté de recourir à des armes nucléaires plus importantes encore pour arracher la victoire. C'est précisément parce qu'elle donne l'illusion qu'il est possible d'utiliser l'arme nucléaire dans une guerre, sans courir le risque d'un holocauste, que la bombe à neutrons est si dangereuse.

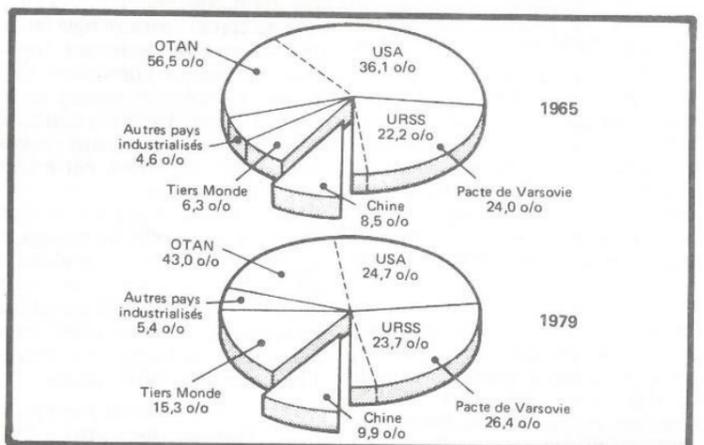
## La menace US

Des calculs d'un autre institut de recherches — le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) — concernant le montant et le développement des dépenses militaires dans le monde, résumés dans le tableau, montrent bien la part du lion que se taillent l'OTAN et les USA et les mensonges sur la prétendue supériorité soviétique. Cette tendance ne va faire que croître, le gouvernement Reagan ayant annoncé un projet de dépenses militaires de 1,5 trillions de dollars sur six ans de 1981 à 1987, ce qui représente une augmentation des dépenses militaires en termes réels de 67 o/o (!) sur cinq ans, effort dépassant largement celui qui avait été effectué lors de la guerre du Vietnam ! (Cf. Newsweek, Dossier dans le numéro du 8 juin 1981).

La responsabilité première de la relance massive de la course aux armements est nette : c'est Washington qui nous menace !

A. Meylan

Répartition des dépenses militaires à l'échelle mondiale — 1965 et 1979



Source : SIPRI — "Rüstungsjahrbuch 80/81", page 13.

*Abaissement de l'âge de la retraite :*

# Pour un front commun des organisations ouvrières !

Après une période de calme plat, on s'active à nouveau de divers côtés dans le mouvement ouvrier pour relancer la revendication de l'abaissement de l'âge de la retraite AVS. Nous publions à ce propos la résolution du Bureau Politique du PSO qui souligne que la légitimité même de la revendication implique une action unitaire des organisations ouvrières.

**1** Le PSO considère que la revendication de l'abaissement de l'âge de la retraite est importante pour les salariés. Les dernières années de travail deviennent pour d'innombrables hommes et femmes salariés de plus en plus insupportables en raison de l'accroissement du stress et des rationalisations.

Le PSO estime, par ailleurs, essentiel de contrer la politique de la bourgeoisie qui vise au démantèlement des acquis sociaux des travailleurs. La bourgeoisie dirige, par la diminution des subventions fédérales à l'AVS, et le projet de nouvelle loi sur les caisses-maladies, ses attaques contre des postulats sociaux fondamentaux. Une solution de rechange fondamentale au système actuel de sécurité sociale, qui puisse garantir au travers d'un système de sécurité sociale étatique, unique et généralisé, des rentes AVS suffisantes pour vivre, serait donc nécessaire. La réglementation actuelle contient quantité de lacunes et n'assure pas, pour des couches entières de la population, des pensions-vieillesse suffisantes. Cette réglementation est conçue de telle façon que les améliorations qui pourraient lui être apportées ne peuvent pratiquement pas profiter à tous de manière égale. C'est ainsi que des couches entières sont aujourd'hui contraintes, à cause du montant insuffisant des rentes, de continuer à travailler après avoir atteint l'âge de la retraite.

La solution qui pourrait répondre le plus aux besoins qui s'expriment aujourd'hui serait la retraite "à la carte" qui permettrait aux travailleurs(euses) de choisir le moment d'une retraite partielle, en contrepartie d'une rente partielle. Cette solution n'est, toutefois, que difficilement réalisable dans le cadre du système des trois piliers.

**2** L'initiative pour l'abaissement de l'âge de la retraite à 62/60 ans annoncée par les POCH, de même que les démarches analogues entreprises dans cette direction par l'USS, sans constituer une issue par rapport au système des trois piliers, permettraient une amélioration sensible de la situation des salariés à l'aube de la retraite. C'est pourquoi le PSO se doit de soutenir ces démarches. Il condamne toutefois les querelles de clocher entretenues par les POCH et par l'USS. Les POCH estiment, en effet, inutile d'intégrer dès le départ l'ensemble des organisations ouvrières à leur action. Pourtant une telle démarche serait indispensable pour tenter d'assurer les meilleures chances de succès à l'initiative et pour entraîner une activité commune du plus grand nombre de salariés et de salariées.

De son côté, l'USS refuse également une activité commune avec d'autres forces du mouvement ouvrier. Cela est d'autant plus injustifiable que, visiblement, l'USS cherche à "voler" l'initiative des POCH. Un lancement de l'initiative par et avec l'Union syndicale suisse

donne de meilleures conditions pour intégrer les différentes fédérations syndicales ainsi que les salariés, organisés ou non-organisés syndicalement, dans un front commun. Tout combat sur un objectif important pour les travailleurs(euses) doit se traduire par un renforcement du mouvement ouvrier dans son ensemble. Seule l'unité du mouvement ouvrier sur les revendications les plus importantes peut permettre d'atteindre ce but. Le PSO fait donc appel aux POCH et à l'USS : face aux attaques de la bourgeoisie et vu la situation difficile de nombreux retraités, il faut choisir l'unité et renoncer à la politique de division. Dans ce sens, nous estimons que les POCH devraient retirer "leur" initiative et que l'USS devrait, au lieu de recourir à des manœuvres, inviter l'ensemble des organisations ouvrières à constituer un front commun sur cet objectif. Le lancement de l'initiative pour la protection de la maternité par des organisations de femmes, par l'ensemble des partis ouvriers (PSS, POCH, PSA, PST, PSO) et par l'USS devrait servir d'exemple à cet égard.

**3** L'USS a tout de même engagé une procédure de consultation sur le lancement d'une initiative pour l'abaissement de l'âge de la retraite auprès de ses fédérations, ce qui, dans certains cas, va permettre une prise de position de la base syndicale. Nous appelons les militant(e)s syndicaux à exiger l'unité sur cette question, tout comme ce fut le cas pour l'initiative sur la maternité, afin d'empêcher qu'un combat aussi important soit remis en cause par une politique de division stérile. En ce qui concerne la forme concrète de l'initiative, le PSO estime que l'abaissement de l'âge de la retraite à 61/61 ans est un objectif valable et réalisable, dans le cadre des contraintes imposées par le système des trois piliers. La réalisation de cet objectif entraînerait une amélioration de la situation actuelle pour un grand nombre de salariés, à condition, bien entendu, que les rentes AVS soient maintenues à leur niveau actuel et non pas diminuées. Nous estimons qu'il est justifié de fixer le même âge de retraite pour hommes et femmes, pour autant que des raisons relevant de la médecine du travail (par exemple fatigue plus précoce de la femme travailleuse à cause du phénomène de la double journée de travail) ne s'y opposent pas. La 10<sup>e</sup> révision de l'AVS devrait, par ailleurs, prévoir une égalité des rentes entre hommes et femmes.

Le PSO s'adresse à tous les salarié(e)s et les appelle à s'engager sur le plan politique et sur le plan syndical pour défendre leurs acquis sociaux et leurs revendications dans ce domaine. C'est en effet sur ce terrain que la bourgeoisie prépare d'importantes confrontations.

Bureau politique du Parti socialiste ouvrier (PSO)

Le 17 août 1981



*Le mouvement ouvrier va-t-il se diviser là où il faut s'unir pour défendre ceux que la bourgeoisie met à l'écart ?*

## Ciba-Geigy veut hausser l'âge de la retraite

**C'est à peine croyable. Alors que la chimie bâloise pratique systématiquement la retraite anticipée pour limiter ses effectifs de personnel, Ciba-Geigy veut hausser l'âge de la retraite pour les femmes de 60 à 62 ans !**

Des bruits à ce sujet couraient déjà depuis un certain temps, y compris dans d'autres entreprises. Chez COOP Suisse par exemple, Otto Stich, membre de la direction et... député du PS, est un fervent partisan de cette hausse.

Ciba-Geigy donne avant tout des arguments financiers : l'espérance de vie plus élevée pour les femmes rend trop lourd le paiement de la retraite depuis 60 ans. Ce n'est évidemment pas vrai. Les affaires vont fort bien chez Ciba-Geigy, qui peut parfaitement payer. En outre, c'est l'absurdité du système des deux piliers (AVS et caisse de pension) qui rend toute amélioration de la sécurité sociale si chère.

Enfin, argument le plus grossier de Ciba-Geigy : la hausse de l'âge de la retraite serait un pas vers l'égalité hommes/femmes... !

Les femmes qui entrent désormais chez Ciba seront soumises à la nouvelle réglementation. Quant à celles qui sont déjà engagées, la direction prévoit de leur "laisser le choix" entre 60 ou 62 ans. Mais la rente de passage, qui jusqu'ici permettait de faire le pont jusqu'à 62

ans (où commencent les rentes AVS), ne sera plus adaptée au coût de la vie. Au taux actuel d'inflation, seules les femmes qui ont d'autres moyens pourront prendre leur retraite à 60 ans.

### Le syndicat-maison au service du patron

Cette affaire éclaire le rôle du syndicat-maison, mis en place par la direction pour organiser les employés, qui sont soumis à un contrat séparé. Comme la caisse de pension est gérée paritairement, le vote des représentants du syndicat-maison allait être décisif : il s'est prononcé pour cette "solution". C'est même un de ses représentants qui a proposé "l'idée" de hausser l'âge de la retraite pour les femmes.

La Fédération des travailleurs du Textile, de la Chimie et du Papier (FTCP) et son groupe femmes ont au contraire défendu le libre choix, pour les femmes, entre 60 ou 62 ans. Mais le gel de la rente de passage rend ce choix lui-même plus qu'illusoire pour la majorité des femmes.

L'assemblée générale des délégués de la caisse de pension doit prendre une décision définitive ces jours. Elle aura un poids important envers d'autres entreprises qui prévoient des choix analogues.

### L'incidence sur le marché du travail

L'incidence de cette politique de l'emploi sur le marché du travail risque d'être particulièrement négative. La retraite anticipée est une revendication traditionnelle des syndicats pour contrecarrer, à terme, le risque de recrudescence du chômage. De plus, une entreprise de travail temporaire de la région bâloise a constaté, dans un rapport mensuel, que les mesures de rationalisation et de diminution des effectifs dans la chimie commencent à se faire ressentir. En effet, le marché relativement sûr des places dans la chimie s'est déplacé vers des branches beaucoup plus soumises aux changements conjoncturels. La hausse de l'âge de la retraite à 62 ans ne concerne donc pas seulement les femmes employées dans la chimie mais toutes les autres aussi qui, du coup, risquent de ne plus trouver aucun emploi stable.

correspondant

Assurance maladie :

# Hausses massives en vue !

Ballon d'essai ou provocation ? En tout cas, les déclarations faites par M. von Schroeder à la télévision suisse-allemande dimanche 23 août au soir n'annoncent rien de bon pour les salariés : selon le directeur du Concordat des caisses-maladie, une hausse de 30 o/o des primes est en tout cas prévisible pour couvrir l'augmentation des frais médicaux à laquelle il faudrait ajouter 20 o/o à 30 o/o de plus selon la révision de la LAMA qui sera publiée cette semaine.

Ces déclarations ont suscité un tel tollé que l'Office fédéral des assurances sociales s'est vu obligé de corriger aussitôt. Les estimations de M. Schroeder seraient, dit cet Office, "exagérées" (La Suisse, 25 août 1981). Jugez-en vous-mêmes : l'augmentation de 30 o/o serait très probable, mais celle due à la révision de la LAMA ne serait que de 10 o/o et non 20 ou 30 ! Pour une famille de travailleurs qui dépense en moyenne un salaire mensuel par an pour les dépenses de santé (les caisses-maladie ne couvrent on le sait pas les frais de dentiste), la hausse sera tout de même de 40 o/o ! Et ce n'est "pas exagéré" ça ?

Le spécialiste des assurances

maladie de la Tribune de Genève le souligne lui-même : "Pour maints petits budgets, ces hausses seront catastrophiques. Notre courrier le prouve : les personnes âgées et les familles de travailleurs sont en butte à de grandes difficultés pour payer, déjà maintenant, leurs cotisations" (TdG, 24 août 1981).

## L'Etat soigne son budget en saignant le nôtre !

Au cours des six dernières années, le gouvernement fédéral et le parlement ont systématiquement raboté les subventions aux caisses-maladie : 700 millions au total. La dernière coupure de 5 o/o était même l'œuvre du socialiste Ritschard. A ces coupes fédérales

s'ajoutent celles des cantons, dont les subventions fédérales ont aussi été réduites. C'est ainsi, par exemple, qu'à Genève les cotisations ont été augmentées en 1979 pour les "frais d'hospitalisation" en portant à la charge des assurés les diminutions de subventions des cantons. Or non seulement les autorités sabrent les budgets sociaux, de plus elles ont le culot de répondre — comme l'a fait le Conseil fédéral à une intervention de W. Rentschler — qu'il n'est pas nécessaire de surveiller les prix dans le secteur de la santé !

## Qui fait monter les coûts ?

Il ne s'agit donc de rien d'autre que de faire payer aux travailleurs l'assainissement des budgets (qui financent les dépenses d'armement !) en même temps que les hausses de tarifs des trusts pharmaceutiques et des cabinets médicaux.

Au service de cette politique, R. Eckert écrit dans "La Suisse" (25 août 1981) : "S'il faut jeter des pierres, jetons-les d'abord à nous-mêmes. Car il est indéniable qu'il

régnent, dans le domaine médical, une surconsommation effrayante, un gaspillage de plus en plus coûteux : consultations inutiles, analyses et examens d'une nécessité douteuse, médicaments achetés en trop grande quantité".

En même temps pourtant, tous les patrons se félicitent de la diminution sensible des congés-maladie et de l'absentéisme depuis la récession ! Combien de travailleurs renoncent à voir le médecin à cause des coûts (franchise) et de l'incertitude de l'emploi. C'est cela la réalité "indéniable". En revanche, la "surconsommation" est le résultat de tout le système de la médecine privée et des trusts pharmaceutiques qui multiplie les "consultations inutiles, examens douteux, gaspillage de médicaments". Le spécialiste des assurances maladie de la Tribune de Genève le souligne clairement, répondant d'ailleurs à ce propos au Concordat des caisses-maladie. Celui-ci en effet "invoque différentes raisons pour expliquer cette augmentation. Nous en ajouterons une : le nombre toujours plus élevé de médecins pratiquant en cabinet, du moins dans les grands centres urbains. Plus les praticiens sont nombreux, plus on observe d'actes médicaux, de prescriptions médicamenteuses et de consultations". En clair : plus les cabinets médicaux privés florissent, plus se développent la "surconsommation et le gaspillage".

A un contrôle strict des prix de la santé doit donc s'ajouter, de la part du mouvement ouvrier, la lutte pour un service national public de la santé qui seul peut drastiquement abaisser les coûts et faire échec au chantage des autorités, des caisses et des milieux médico-pharmaceutiques.

M. Thévenaz, 25 août 1981

## ARGUMENTS



Tessin :

## LES ATELIERS PUBLICS, UNE URGENCE !

Quinze jours avant la reprise scolaire dans les écoles professionnelles, la presse tessinoise a laissé éclater une bombe : aux dernières données de l'Office de Formation Professionnelle 380 apprentis — sur un total de 1000 à 1500 — n'avaient pas encore trouvé de place d'apprentissage, dont 250 dans le secteur de l'artisanat et de l'industrie et le reste dans les apprentissages de commerce.

Du côté des responsables de la formation professionnelle, la situation est considérée — à juste titre — comme alarmante. Ils indiquent que les enfants d'immigrés (ceux de la seconde génération) subissent le plus fortement ces difficultés de trouver une place. Pour les jeunes filles aussi. Un indice plus que parlant : dans les professions sans avenir et sans qualification comme la coiffure — des apprentissages dont nous avons assez montré qu'ils n'en sont pas et permettent l'exploitation à bon marché des apprentis, renvoyées une fois leur "formation" achevée — la demande de places d'apprentissage est encore plus forte de quelques dizaines que l'offre.

Du côté patronal en revanche, la situation est jugée tout à fait normale. Un rapport de la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Tessin de juin dernier soulignait même comme "très positive" l'évolution à venir de l'emploi et du marché du travail !

La section tessinoise du PSO/PSL a aussitôt protesté, dans un communiqué, contre cette situation alarmante. Rappelant l'initiative pour des ateliers publics que nous avons lancée, la section tessinoise exige l'ouverture immédiate de tels ateliers, sans attendre les résultats de notre initiative, pour donner des possibilités de formation qualifiée à ces jeunes sans places d'apprentissage.

Il faut savoir que cette revendication est d'autant plus d'actualité au Tessin que les experts de l'Etat — le patronat pour sa part y reste actuellement opposé, jugeant la situation satisfaisante — étudient la possibilité d'ouvrir une deuxième Ecole des Arts et Métiers. Celle qui existe actuellement à Bellinzona offre des possibilités limitées et est très sélective. Pour nous, il s'agit évidemment d'ouvrir une école professionnelle sans discrimination à l'entrée, permettant à tout jeune d'acquérir une formation qualifiée.

Contre la nouvelle révision du Code pénal :

# Unité des organisations ouvrières !

Le Conseil national n'a pu, lors de sa session de juin, aborder, en deuxième lecture le projet de révision du Code pénal, dont les traits essentiels sont maintenant connus. Rappelons pour mémoire que cette révision comporte deux aspects : d'une part, l'aggravation de toute une série de peines et la création de nouvelles infractions dans le domaine de la prise d'otages, de rapt et de dommages à la propriété ; d'autre part, l'institution de deux nouvelles dispositions particulièrement dangereuses pour l'exercice des droits et libertés démocratiques en Suisse.

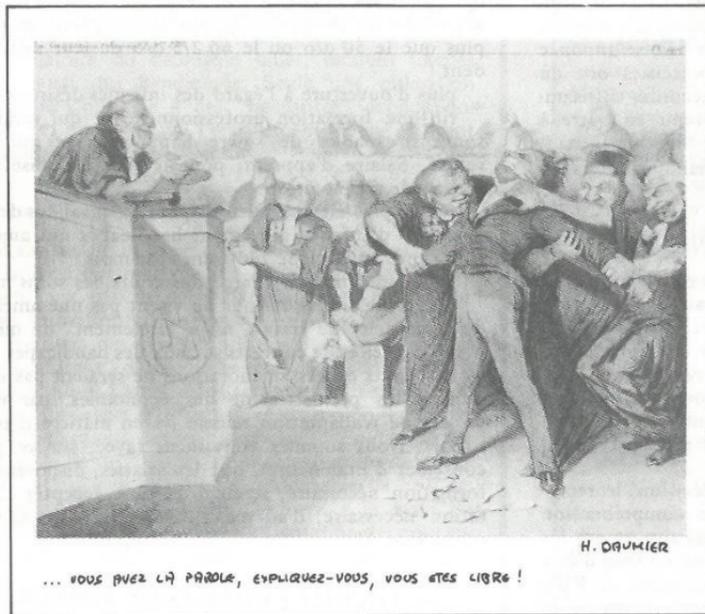
Il s'agit, tout d'abord, d'un article réprimant l'appel public à "la violence contre des biens et des personnes", dont la formulation vague peut recouvrir une multitude d'états de fait, comme par exemple l'appel à l'occupation d'une usine, d'une rue, etc. Il n'est pas nécessaire d'ailleurs que l'appel soit suivi d'un résultat, qu'une violence effective soit commise pour que le délit soit réalisé. Il s'agit ensuite de la répression des actes dits "préparatoires" qui détruit la distinction traditionnelle au droit pénal, entre la préparation et la réalisation d'un acte délictueux. Est punissable celui qui a commencé à exécuter un acte délictueux. La répression des actes préparatoires permettra à la police et aux autorités judiciaires d'agir contre tous ceux qu'ils soupçonnent de vouloir s'engager dans une activité délictueuse, sans toutefois qu'il y ait de commencement d'exécution.

L'achat d'une cagoule pourra être poursuivi comme un acte préparatoire en vue d'attaquer une banque...

## Une campagne unitaire est nécessaire

Face à cette nouvelle offensive liberticide, il est urgent que l'ensemble des travailleurs et de leurs organisations se préparent à lancer un référendum contre la révision, qui sera vraisemblablement adoptée de manière définitive durant la session des Chambres fédérales de septembre. Une campagne unitaire de l'ensemble des organisations ouvrières est décisive pour préparer les conditions d'une victoire.

Lors d'une réunion tenue début juin à Berne, à l'appel des Juristes Démocrates de Suisse, à laquelle le PSO était invité, des représentants de l'USS ont fait savoir en leur nom personnel leur intérêt à ce projet. Le représentant du Parti Suisse du Travail a insisté sur l'existence d'une large unité pour faire aboutir le référendum. Le PSS n'était pas présent. Notre représentant a indiqué la nécessité d'une unité d'action de l'ensemble du mouvement ouvrier, et l'importance de l'engagement de l'USS et du PSS pour la



... VOUS AVEZ LA PAROLE, EXPLIQUEZ-VOUS, VOUS ÊTES LIBRE !

victoire du référendum. Aucune décision n'a pu être prise, les représentants de l'USS devant consulter leurs instances ; une réponse affirmative éventuelle ne pourra toutefois être donnée qu'après la réunion de l'assemblée des délégués de l'USS le 7 septembre.

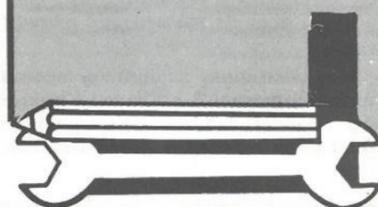
Le 12 juillet se sont réunis à Berne des représentants de comités contre la nouvelle révision, en formation dans différents cantons. Il a été décidé d'avancer les préparatifs

pratiques pour le référendum et de se réunir à nouveau le 12 septembre.

Jusqu'à présent, les seules forces politiques qui se soient déclarées officiellement pour le lancement du référendum sont le PSO, les POCH et le PSA. Le Parti du Travail fait visiblement dépendre sa décision de la position qui sera adoptée par le PSS et l'USS.

L'unité est possible, la victoire aussi !

A. Meylan



# Solidarité avec les handicapés

Les Nations Unies ont fait de 1981 "l'année des handicapés" et l'on placée sous la devise de la "participation complète et de l'égalité". En Suisse, 60 organisations d'aide ou d'entraide directement concernées se sont réunies en un comité d'action, qui diffuse des informations sur les problèmes des handicapés. La presse, la radio et la télévision en appellent aux gens bien portants et leur demandent de faire preuve de compréhension à l'égard des handicapés. Tout cela est nécessaire et positif, car l'attitude à l'égard des infirmes est encore bien trop imprégnée de gêne et de préjugés, dont souffrent surtout les infirmes cérébraux et les handicapés mentaux. Ainsi, par exemple, la moitié de la population de ce pays souhaite que les handicapés et leur famille vivent repliés sur eux-mêmes et un pourcentage encore plus élevé croit que les handicapés désirent la même chose. La disparition de ces préjugés et d'autres encore est chose importante. Mais les mots ne sauraient suffire.

D'importantes revendications matérielles, comme celles qui furent avancées dans la récente manifestation de Berne (cf. encart), attendent encore leur réalisation. Aujourd'hui encore, rares sont les communes où les obstacles architecturaux pour les handicapés ont suffisamment disparu, voire même où leurs problèmes de transport et de logement ont été résolus. L'augmentation (en soi positive) des rentes d'invalides dans la nouvelle loi sur les accidents accentue encore le préjudice des invalides de naissance ou par suite de maladie.

Pire encore : depuis la récession de 1975, les handicapés connaissent des difficultés croissantes à trouver des emplois dans des entreprises privées ou publiques, alors qu'en même temps, l'Assurance-Invalidité (AI), sous la pression de la politique bourgeoise des économies, réduit et distribue ses prestations de plus en plus mesquinement. Des rentes accordées auparavant sont aujourd'hui refusées. La lutte, légitime, contre la surassurance devient une pingrerie myope, comme lorsque la caisse de compensation bâloise annonce que des mesures de réadaptation prometteuses ont dû être abandonnées puisqu'elle ne pouvait accorder suffisamment d'argent aux handicapés pour subvenir en outre à leurs obligations quotidiennes. Depuis le "rapport Lutz", la méfiance à l'égard de "l'avidité" des handicapés inspire les instances de l'AI.

## DES MESURES LÉGALES SONT NÉCESSAIRES

De nombreux spécialistes de l'AI s'accordent pour affirmer que les étroites limites de l'AI devraient disparaître. "Le parlement ferait un geste réjouissant s'il pouvait se décider à mandater l'administration pour commencer immédiatement les travaux d'une prochaine révision de l'AI", écrit à ce propos K. Achermann, récemment encore chef de service à l'Office fédéral des assurances sociales, en énumérant ensuite d'importants postulats pour cette révision (VSAM Angestellten Revue, 5/1981).

Par contre, lors d'une émission de télévision, le représentant patronal Schwarb déclara que la compréhension humaine à l'égard des handicapés était décisive et que les questions matérielles étaient de toute façon en voie d'être réglées. Ou encore le conseiller d'Etat bourgeois de Bâle, Manz, qui expliqua que "le peuple approuverait sans doute un renouvellement de notre législation sur l'invalidité", non pas pour demander que cette révision se fasse, mais simplement pour prêcher ensuite la charité individuelle (Schweiz. Beobachter, 8/1981). La solidarité individuelle est certainement nécessaire, mais elle ne doit pas devenir un alibi pour ne pas agir aux niveaux politique et économique.

Nous estimons aujourd'hui nécessaire d'obliger légalement les patrons à réserver un pourcentage des emplois à des invalides. Les entreprises publiques et les administrations pourraient y être immédiatement obligées par le gou-

vernement; mais il arrive trop souvent qu'à l'inverse, elles accumulent plus d'obstacles (caisse de pension, nécessité de faire du service militaire) que dans le privé. L'abrogation de la taxe militaire de compensation pour les handicapés devrait aller de soi, si on leur barre l'incorporation militaire (souvent tout à fait réalisable).

## POUR UNE RÉVISION DE L'AI

Le plus urgent reste cependant une authentique révision de l'AI. Nous n'en mentionnerons que quelques postulats : un échelonnement plus nuancé des rentes, en remplacement du système actuel des demi-rentes (pour plus de 50 o/o d'incapacité de travail) et des rentes entières (plus de 2/3 d'incapacité de travail). Il ne doit plus arriver que des handicapés perdent leur rente ou doivent refuser une augmentation de salaire, lorsqu'ils atteignent un petit peu plus que le 50 o/o ou le 66 2/3 o/o de leur salaire précédent !

- \* plus d'ouverture à l'égard des infirmes désireux d'acquiescer une formation professionnelle et qui seraient très souvent capables de suivre l'apprentissage qui leur est refusé. Salaire d'apprenti pour le travail réalisé dans les ateliers de réadaptation.
- \* rentes plus élevées, surtout pour les invalides de naissance ou d'enfance gravement handicapés qui aujourd'hui reçoivent l'aumône de 733 francs par mois.
- \* meilleure prise en charge des coûts des soins médicaux et des médicaments qui ne visent pas une amélioration de la capacité de travail, mais "seulement" du mieux-être et des capacités de contacts sociaux des handicapés.

Les coûts de ces améliorations ne seraient pas énormes, puisqu'elles permettraient des économies, par exemple, en cas de réadaptation réussie ou en matière d'assistance sociale. Nous sommes convaincus (avec, sur ce point, le conseiller d'Etat Manz), que les salariés, disposant de l'information nécessaire, seraient prêts à accepter l'augmentation nécessaire, d'au maximum 0,3 o/o du salaire, des cotisations AI.

## LA SOLIDARITÉ PEUT VAINCRE

Si un plus grand nombre de handicapés s'organisent pour atteindre ces objectifs et si le mouvement ouvrier se comporte de manière solidaire, "l'année des handicapés" peut alors devenir le point de départ d'améliorations réelles et ne s'ensablent pas comme "l'année de l'enfant". Il est important et efficace à long terme que les syndicats s'ouvrent plus aux infirmes et à leurs problèmes, puisqu'ils sont dans leur grande majorité des salariés (handicapés). Pensons-y : car si l'année des handicapés est bientôt terminée, les handicapés le sont une vie durant !

G. K.



## Les handicapés tout faire

" J'en suis arrivé à la conclusion qu'il n'y a quasiment presque rien qu'un prétendu 'invalide' ne puisse vraiment faire. Dans cette expérience sont aussi incluses les 'invalidités psychiques'. Auparavant, dans nos 90 entreprises environ, qui sont réparties dans toute la Grande-Bretagne et qui ont plus de 50 activités différentes, il n'y avait presque que des 'invalides' physiques qui étaient occupés. Ces derniers temps, nous avons de plus en plus employé des 'invalides psychiques', des personnes malades des nerfs, celles que l'on taxe d'incapacité à apprendre, etc."

Ces paroles ont été prononcées par le directeur général de la firme britannique Remploi Limited, Trevor Orsen, dans un entretien avec la Basler Zeitung (24 février 1981). Cette entreprise, mise sur pied en 1944 par le ministre de l'Intérieur Bevin (Labour Party) emploie aujourd'hui 8 200 personnes, dont seul le 10 o/o est "normal", et produit entre autres du matériel spécialisé de haute qualité pour le marché mondial, comme la colonne de guidage du "Mini-Metro", des tricots de haute qualité, des vêtements de protection (pour l'armée de l'air américaine aussi), des cuisinières pour l'Allemagne occidentale.

Remploi appartient au gouvernement et est subventionnée à environ 45 o/o. Ce qui reste toutefois bien meilleur marché pour les finances publiques que de payer des allocations et des rentes, car Remploi emploie majoritairement des personnes assez gravement handicapées, qui ne trouveraient pas de travail ailleurs, bien qu'en Angleterre chaque entreprise soit obligée légalement d'employer jusqu'à 3 o/o de handicapés dans son personnel.

La manière dont Remploi est dirigée est expliquée par son directeur :

" Dans une société dans laquelle 'apte au travail' signifie 'normal', il nous revient de traduire cette normalité par un travail et des salaires normaux. (...) Au lieu d'escaliers, nous avons des rampes, nous avons des toilettes spéciales, mais les modifications de nos machines sont légères et peu coûteuses pour la plupart. Nous ne faisons pas non plus d'ergothérapie. (...) La rapidité d'exécution est étonnam-

# Lutter pour sa formation professionnelle

Pour illustrer le manque de "goût du risque", le conformisme des offices de réadaptation de l'AI, il suffit d'en appeler à quelques témoignages de handicapés :

" J'ai derrière moi la carrière typique d'un handicapé : enfance dans une institution; lors du choix de la profession, option entre le bureau ou le travail de manoeuvre. Je me suis décidé pour le bureau (école de commerce) et ce ne fut pas particulièrement heureux. J'ai passé ensuite dans la 'moulinette de la récession' et commencé une formation à l'École de Travail Social. L'AI m'a refusé son aide : elle m'avait payé une formation et je pouvais travailler; je devais donc poursuivre seul."

" A l'Orientation professionnelle j'ai fait l'expérience de ce que vivent la majorité des handicapés : on leur recommande une place d'apprentissage de commerce, sans prendre en considération les intérêts du handicapé lui-même."

La palette des choix professionnels ne devrait en fait pas être si uniforme — selon les ordonnances de l'AI, l'assurance devrait couvrir les frais supplémentaires occasionnés par l'invalidité pour chaque formation professionnelle initiale dans tout apprentissage, formation accélérée, fréquentation d'écoles supérieures, professionnelles ou universitaires — mais dans la pratique il en va passablement autrement, puisque justement la priorité est donnée à la "rentabilité future des prestations au travail" et au plus petit risque financier de réadaptation.

La formation d'employé de commerce semble aux yeux des orienteurs professionnels de l'AI assurer au mieux un futur "revenu excluant le versement de rentes", elle est donc chaudement "recommandée" à de nombreux handicapés.

Seuls ceux qui possèdent suffisamment de confiance en eux-mêmes — et en général ce ne sont justement pas ceux-là qui ont le plus besoin d'une bonne formation —

réussissent, contre les résistances extérieures, à "arracher" une aide pour une formation correspondant à leurs désirs et leur conception.

" C'est là que je vois justement le problème du handicapé : il n'a pas appris à se battre durement, mais au contraire, depuis tout petit, il sait qu'il doit être modeste, reconnaissant... et c'est aussi la raison pour laquelle il n'y a que peu ou pas du tout de manifestation publique. Puisque l'on doit tout de même être reconnaissant de recevoir quelque chose, ou même d'être simplement encore en vie. A mon avis c'est là qu'il faut agir, qu'il y ait enfin des gens qui aident les handicapés à se défendre, car seuls, visiblement, ils n'y arrivent pas. Un soutien quelconque, même s'il n'est que moral..."

## L'AI ET LES FORMATIONS SUPÉRIEURES

L'AI est particulièrement réticente en matière d'aide pour une formation supérieure que ce soit lors de la formation initiale ou lors de recyclages; dans ce cas la législation exclut dès l'abord une amélioration de la situation professionnelle en regard de l'emploi exercé auparavant.

" A l'Orientation professionnelle on m'a recommandé avec insistance la formation d'employé de commerce. Au lieu de l'École de commerce, j'ai suivi le gymnase et j'étudie maintenant. Pour l'AI je suis matériellement réadapté — je pourrais travailler dans un bureau — et je ne reçois donc aucune aide pour mes études (frais supplémentaires dus à l'invalidité, par exemple une auto pour les déplacements)."

" Avant le début de mes études, je me suis annoncé à l'Office de réadaptation régional de l'AI — puisque si

l'on ne s'y annonce pas ou que l'on ne s'y fait pas inscrire on ne touche rien — et le responsable d'alors m'assura que j'obtiendrais une aide au cas où mon invalidité entraînerait une prolongation de mes études. J'ai donc commencé mes études avec soulagement, jusqu'au jour où une prolongation fut rendue nécessaire par une opération. Je fis alors une demande auprès de l'AI, qui fut rejetée, pour le motif qu'il n'était pas du tout certain que je pourrais ensuite travailler dans cette profession. J'ai recouru contre cette décision auprès du Tribunal fédéral des assurances, qui lui aussi rejeta ma demande, en expliquant que sur la base de mon handicap et de ma structure caractéristique (!) il n'était pas certain que je puisse effectivement exercer la profession choisie."

## CELUI QUI N'EST PAS "RÉADAPTABLE"...

" J'aurais vraiment bien voulu devenir photographe ou quelque chose dans ce domaine, par exemple vendeur. Mais cela ne fut pas possible, car j'avais suivi une école spéciale. Un test à l'orientation professionnelle de l'AI montra que je n'étais pas réadaptable et l'on me promit une rente entière; en contrepartie, on ne s'occupait plus de me chercher une profession. On m'aurait bien mieux soutenu en m'aidant dans ma recherche professionnelle qu'en m'accordant une rente complète."

Ainsi le principe de l'AI "la réadaptation passe avant la rente" devient lettre morte et il apparaît ouvertement qu'une mentalité d'épicier transparait dans les décisions de l'assurance sociale. Un directeur de home dit à ce propos :

" Il faut voir clairement que l'AI est guidée par des principes commerciaux. Ainsi on investit 40 000 francs dans une formation en vue d'économiser plus tard une rente. Sinon, quelles que soient les circonstances, la formation est mise en question. Lorsque dès le début il est évident que l'on économisera moins que ce que l'on doit investir, alors l'AI se prononce plutôt pour une rente et ne paie pas de formation coûteuse."

## ... FINIT DANS UN ATELIER PROTÉGÉ

Nombreux sont ceux qui, à cause du degré ou du type de leur invalidité, sont déclarés inadaptés et à qui il ne reste pas d'autre choix que d'aller dans les ateliers protégés. Ils touchent une rente minimale et souvent n'arrivent, en y ajoutant leur "gain", qu'à peine à couvrir leurs frais d'entretien. Selon un autre directeur d'institution :

" Dans notre home, il y a des gens pour qui Pro Infirmis doit encore verser de l'argent, puisque, avec leur rente et le reste, ils ne disposent que de 1 100 francs."

Sur l'argent de poche que la direction de l'institution accorde généralement aux grands handicapés, de 100 à 120 francs par mois, ils doivent encore, selon l'institution et leur situation personnelle, payer la caisse-maladie, leurs communications téléphoniques personnelles, leurs vêtements, etc. Le travail dans les ateliers protégés n'étant pas reconnu comme tel, ils ne sont soumis à aucune obligation légale de fournir des prestations sociales comme les vacances payées, le salaire durant la maladie, etc.

Il n'existe quasiment pas de home ou d'institution qui soient largement autogérés par les handicapés et où leurs conceptions et leurs intérêts seraient mieux pris en considération et qui verseraient des salaires plus élevés dans leur atelier.

G. K.

# Handicapés peuvent presque

ment élevée, en partie plus que celle des non-invalides. Presque tous nos collaborateurs sont membres du syndicat. Les salaires sont conventionnellement réglés et se situent à peu près autour de 70 o/o à 100 o/o des tarifs qui sont prévus pour les personnes "normales". Nous ne sommes pas du tout 'indulgents' à l'égard de nos 'invalides'. Les chefs et les contremaîtres sont recrutés autant que possible parmi les 'invalides'."

L'entretien ne dit pas si les handicapés sont aussi satisfaits de 'leur' entreprise qu'elle l'est de leurs prestations. Ce témoignage est toutefois très important en regard de la situation qui règne ici, comme nous allons le voir.

## MAIS ILS NE TROUVENT PAS D'EMPLOI...

Comme tous les offices régionaux de l'AI le constatent unanimement, il est devenu de plus en plus difficile depuis la récession de 1974/1975 d'obtenir des emplois pour des handicapés dans les entreprises privées et publiques et dans les administrations. Cette situation pourtant n'amène nullement l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) à envisager, à l'instar d'autres pays, l'introduction d'une obligation légale d'employer un quota de handicapés. "Une réelle réadaptation ne réussit notamment que lorsqu'il y a un engagement convaincant au niveau de la volonté", écrit Karl Achermann, l'ancien chef de service de l'OFAS (VSAM Angestellten-Revue, 5/1981).

C'est juste et pourtant faux. Une étude de G. Latzel dans la même revue démontre notamment qu'aujourd'hui les raisons économiques surpassent tout engagement personnel : "La pression au rendement a énormément augmenté depuis la récession. Le calcul des coûts par place de travail<sup>1)</sup> et le blocage du personnel sont l'expression de cette pression. Pas une firme, pas un service ou un office ne veut alourdir son coût par place et son état du personnel en engageant des collaborateurs qui ne sont pas pleinement utilisables ou dont les capacités de rendement à terme sont très incertaines".

A cela s'ajoutent d'autres raisons, comme l'augmentation des risques pour les caisses de pension, qui, en cas d'introduction obligatoire du deuxième pilier, seraient forcées d'accueillir aussi des handicapés. Seule une obligation légale pourrait s'opposer à ces "nécessités" économico-capitalistes et permettre à l'engagement social présent chez de nombreux chefs de s'exprimer.

## ... ET NE SONT PAS FORMÉS

Ce sont surtout les infirmes cérébraux légers et les handicapés du langage qui reprochent — preuves à l'appui — le plus souvent aux offices de réadaptation de l'AI de leur refuser une formation ou un recyclage adéquats, en ne les orientant que vers des occupations annexes non-qualifiées ou en les "gratifiant" d'une petite rente. Cela doit souvent être le cas, puisque Latzel, dans son étude citée ci-dessus, écrit que des dirigeants d'offices de réadaptation régionaux lui citèrent à plusieurs reprises la phrase : "Le non-handicapé peut faire ce qu'il veut, le handicapé doit vouloir ce qu'il peut". Bien trop souvent le responsable de l'office, bien engoncé dans ses préjugés, décidera à la place de l'invalidé de "ce qu'il peut". Une réorientation des conceptions ainsi qu'un "goût du risque" plus marqué sont ici nécessaires.

Des ateliers publics d'apprentissage disposant de personnel qualifié pourraient jouer un grand rôle dans l'amélioration de la formation et du recyclage des handicapés.

G. K.

1) Dans chaque unité de l'entreprise ou de l'administration, on calcule séparément les dépenses et les revenus. Le but est d'améliorer le rapport. Plus l'unité est petite, plus les "coûts par place" seront "grevés" par les collaborateurs insuffisamment productifs, qui en outre, en cas de blocage du personnel, "occupent" la place d'un plus productif qu'eux.

Il est douteux que cette méthode de calcul soit (même en système capitaliste) vraiment rationnelle; elle s'est cependant de plus en plus imposée.

## NOUS N'EXIGEONS QUE NOS DROITS

Le samedi 20 juin, environ 800 handicapés graves ont manifesté dans les rues de Bern, pour protester contre les discriminations et la marginalisation permanentes qui sont leur lot et pour revendiquer une pleine intégration sociale. Ils étaient plus du double qu'il y a deux ans et la manifestation était beaucoup plus largement soutenue. Nous reproduisons ci-dessous les revendications de la résolution lue sur la Place fédérale.

" Nous ne demandons pas beaucoup et rien d'impossible, nous n'exigeons que nos droits :

— Nous demandons un service d'aides ménagères afin de ne pas être obligés d'habiter dans des homes.

— Nous demandons un service de taxis adaptés aux fauteuils roulants au même prix que les transports publics.

— Nous demandons l'autogestion dans les homes.

— Nous demandons l'ouverture des écoles normales aux handicapés. Chaque handicapé n'a pas besoin de suivre une école spéciale !

— Nous demandons des droits égaux dans la nouvelle assurance-chômage.

— Nous demandons la suppression de la taxe militaire pour les handicapés.

— Nous refusons la diminution des prestations sociales.

— Nous demandons que l'assurance-invalidité prenne en charge non seulement les coûts de la réadaptation professionnelle, mais aussi ceux de l'intégration sociale.

— Nous demandons des rentes AI garantissant une existence décente. Nous refusons que des organisations d'assistance mendient pour notre subsistance quotidienne.

Nous appelons tous les non-handicapés à soutenir nos revendications et nous appelons tous les handicapés à agir solidairement. De cette manière seulement nous pourrions attirer l'attention des politiciens sur nos revendications."

**Chômage, misère et délabrement urbain**

"On n'a besoin de personne pour nous dire la merde que c'est ici. Quelquefois, parmi tous ceux qu'on connaît, y en a pas un qu'a trouvé du travail ! Est-ce que vous habiteriez dans ces pièges à rats ?" (Entretien avec de jeunes émeutiers, The Observer, 12 juillet 1981).

La situation vigoureusement décrite par ces jeunes peut aussi se traduire en chiffres : en deux ans le chômage a doublé, atteignant aujourd'hui 2,85 millions de travailleurs (10,7 o/o de la population active). Si l'on ne compte pas les étudiants, 51 o/o des jeunes de moins de 18 ans sont sans emploi et les services de la main-d'œuvre prévoient que ce chiffre s'élèvera à 62 o/o au second trimestre 1982.

A Toxteth, là où les émeutes ont été les plus graves, le taux moyen de chômage est de 37 o/o; il est de 43 o/o chez les jeunes Blancs et de 47 o/o chez les jeunes Noirs (Sunday Times, 12 juillet 1981). Il faut donc un sacré culot au très conservateur Sunday Telegraph pour titrer en première page "le chômage N'EST PAS responsable"!

Mais il n'y a pas que le chômage : le journaliste du Monde diplomatique (août 1981), décrivant l'état de délabrement des centres des grandes villes, parle d'un "environnement qui se détériore chaque jour davantage, au point que les ravages des émeutes s'intègrent parfaitement au décor"!

Et dans cette "merde", ces "pièges à rats", une personne sur sept vit en deçà du seuil de pauvreté.

**La réponse du gouvernement**

Pour Mme Thatcher, tout est simple : l'origine profonde des émeutes provient du manque d'autorité et du laxisme des parents et des enseignants. Et en attendant que cette autorité se rétablisse, le gouvernement conservateur a adopté une série de mesures visant à limiter les droits démocratiques et à développer la répression. D'une part le matériel anti-émeutes des forces de police - qui ont utilisé pour la première fois en Grande-Bretagne le gaz CS, testé en Irlande du Nord - va être massivement augmenté et la police britannique va très certainement adopter les méthodes d'intervention des polices du continent, en s'inspirant du modèle du RUC (Royal Ulster Constabulary) qui opère aux côtés de l'armée en Irlande du Nord. D'autre part, tous les rassemblements ou réunions de masse ont été interdits à Londres pour une durée d'un mois. Le Riot Act (Loi anti-émeute) pourrait être remis en vigueur, ce qui permettrait de déclarer certaines zones en proie à l'émeute et toute personne y étant découverte pourrait alors être arrêtée pour délit d'émeute. Le gouvernement envisage aussi de créer des tribunaux spéciaux pour juger les personnes arrêtées et de faire appel à l'armée si la police ne suffit pas.

**La polémique dans le Parti conservateur**

Mais la marge de manoeuvre du premier ministre n'est pas si forte que la politique du gros bâton puisse suffire à résoudre la crise. Non seulement les émeutes des jeunes sont survenues après plusieurs manifestations ouvrières de masse (des dizaines de milliers de personnes ont pris part aux manifestations régionales des syndicats et La Marche contre le chômage, partie de Liverpool a rassemblé 80 000 personnes dans sa phase finale à Londres), ce qui montre que la capacité défensive de la classe ouvrière reste forte, malgré certaines défaites (industrie automobile). Mais en outre, Mme Thatcher est aux prises avec une opposition dans les propres rangs du gouvernement et du Parti conservateur. Alors que l'aile dure des conservateurs vise à réduire au maximum les dépenses publiques, Jim Prior, leader de l'aile modérée (les "poules mouillées" pour Margaret Thatcher) et ministre de l'Emploi propose un plan public d'un milliard de livres pour la formation de la jeunesse. Une partie du patronat et du Parti conservateur craint en effet que la politique économique du gouvernement ne débouche sur des tensions sociales accrues. Ce qui entraînerait une défaite électorale certaine, mais aussi le risque "de voir surgir d'autres Brixton, d'autres Southall et d'autres Toxteth, qui pourraient, cette fois, ne plus être le seul fait des jeunes" (Le Monde diplomatique, août 1981).

Dix villes touchées par l'émeute, plus de 500 policiers blessés, des dommages par millions de livres et mille personnes arrêtées : l'ampleur de la révolte des jeunes britanniques est évidente, comme l'est la haine de classe qui les inspire. Margaret Thatcher, premier ministre, en a fait l'expérience lors de sa visite surprise à Liverpool où elle fut accueillie à coups de tomates, sous les huées du public. En s'en prenant ainsi au chef du gouvernement, les habitants de Liverpool ont vu juste : sa politique économique "monétariste" est en effet à l'origine d'une accélération, dramatique pour beaucoup, de la crise économique et sociale que connaît la Grande-Bretagne.



**Les émeutes en Grande-Bretagne :**

**LES FRUITS DU LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE**



**Le Parti travailliste secoué**

La direction du Parti travailliste (social-démocrate) s'en est certes vigoureusement prise au premier ministre, dénoncé comme le "véritable vandale" à cause de sa politique économique. Elle n'a pas pour autant cessé de défendre la police et de condamner la violence, se gardant bien de toute solidarité avec la jeunesse noire et blanche. Pour l'instant, ces dirigeants n'ont pas encore fait la moindre campagne contre les mesures anti-démocratiques du gouvernement.

Cette politique n'a pas été du goût de l'ensemble des militants du Parti travailliste. Ainsi, un tract des Jeunesses socialistes de Liverpool expliquait : "Nous défendons tous ceux qui ont été arrêtés au cours des derniers événements et nous demandons leur libération immédiate". A Londres, Ken Livingstone, membre du Conseil de Londres, a défendu les habitants d'origine asiatique du quartier de Southall "qui luttent pour

leur liberté" contre les fascistes et a également demandé leur libération.

Pour la gauche révolutionnaire, les émeutes confirment son analyse de la polarisation sociale croissante et de la volonté de contre-offensive de la jeunesse et des travailleurs. La transformation de cette colère en action politique ne sera toutefois pas chose facile et demandera une série d'initiatives de l'ensemble du mouvement ouvrier, en défense des droits démocratiques, et en direction des jeunes Noirs et Blancs. Un premier pas dans ce sens pourrait être la mise sur pied d'une commission d'enquête du Parti travailliste et des syndicats sur les méthodes de la police, comme aussi l'organisation de centres de chômeurs autogérés et le lancement de campagnes contre le racisme et les groupes fascistes. Si cette conjonction entre les luttes ouvrières et la révolte de la jeunesse se réalise, alors les raisins de la colère auront un goût bien amer pour Margaret Thatcher.

Eric Peter

**El Salvador :**

**Le cas Eureka**

Dans la dernière Brèche (no 257-258 du 4 juillet 1981), nous avons, dans un article intitulé "Des syndicalistes d'une entreprise liée à Schmidheiny assassinés", posé à l'entreprise Eternit SA du groupe Schmidheiny des questions relatives à l'assassinat de ces syndicalistes au Salvador. Eternit SA a répondu.

L'entreprise confirme que dans le cadre "d'un échange d'expériences sur le plan technique" elle a mis à disposition d'Eureka du "know-how technique" et "des cadres d'entreprise expérimentés". Eternit SA confirme également que l'une de ses filiales dispose de 20 o/o du capital-actions d'Eureka.

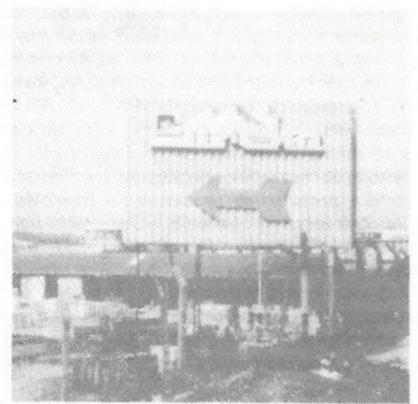
Eternit en tire la conclusion qu'elle ne saurait être impliquée d'une quelconque façon dans les événements tragiques qui ont frappé les syndicalistes actifs chez Eureka, puisqu'elle ne dispose d'aucun moyen "d'influer sur le cours des événements au Salvador".

Nous sommes bien entendu d'un avis contraire. Il n'est pas nécessaire qu'Eternit soit directement actionnaire d'Eureka pour contrôler la marche de cette entreprise. Si l'on additionne les trois éléments suivants, il ne fait aucun doute qu'Eternit exerce un pouvoir prédominant sur Eureka : a) une participation importante au capital-action par l'intermédiaire d'une filiale; b) des accords de licence portant sur des techniques de fabrication, sans lesquelles Eureka ne serait vraisemblablement rien; c) l'envoi de cadres et de techniciens suisses intimement liés à Eternit. L'absence de participation directe au capital-actions n'est pas étonnante, tant il est vrai que nombre d'entreprises multinationales préfèrent garder dans le Tiers Monde un profil relativement bas sur ce plan, au profit d'accords très rentables de licence et de royalties (activité de conseil) qui permettent, dans les faits, d'exercer un contrôle tout aussi serré.

Eternit n'a pas de responsabilité directe et immédiate dans l'assassinat des syndicalistes ? Fort bien ! Il n'empêche que ceux-ci étaient connus de leurs assassins. Qui d'autre qu'une direction d'entreprise complaisante, qui d'autre qu'Eureka, peut fournir ce genre d'indications ? Poser la question c'est y répondre. Or, contrairement à ce que pense Eternit, il lui suffirait de combiner une intervention de sa filiale actionnaire avec une menace de suspendre les échanges techniques pour que rapidement Eureka se rende à la raison. Mais de cela Eternit ne voudra pas. Que voulez-vous, les "affaires sont les affaires" et ce n'est pas aux patrons de veiller au respect des droits syndicaux, ni de verser une rente aux familles concernées.

Une affaire exemplaire qui illustre l'hypocrisie et le cynisme tranquille des bons bourgeois helvètes, qui ne s'embarrassent pas de notions par trop complexes lorsqu'il s'agit d'exploiter jusqu'à la corde la population travailleuse du Tiers Monde, même lorsqu'il faut s'acoquiner avec les dictatures les plus sanglantes !

André Meylan





Après la chute de Bani Sadr

## LA RÉPRESSION VISE LES ACQUIS DES TRAVAILLEURS

Plusieurs centaines d'opposants ont été exécutés depuis la destitution de Bani Sadr et l'attentat contre le siège du Parti Républicain Islamique (PRI). Parmi eux, le poète Saïd Soltempour, membre de la direction des Fedayin (fraction minoritaire), arrêté jadis sous le shah et tenu en prison depuis plusieurs mois. Perquisitions et arrestations se poursuivent, frappant surtout les partisans des Moudjahidin du Peuple. Ceci montre bien que, derrière l'affrontement entre deux fractions bourgeoises, Bani Sadr et le PRI, pour le contrôle de l'appareil d'Etat, le PRI vise avant tout l'opposition populaire et les acquis des masses laborieuses.

Deux ans après son arrivée au pouvoir, la République islamique s'est avérée incapable de régler tous les grands problèmes posés par le sous-développement et la dépendance du pays, puis la guerre avec l'Irak. Cette incapacité alimente une désaffection croissante des masses envers un régime qui leur apparaît de moins en moins à même de "changer leur vie".

### La crise économique

L'inflation, selon la Banque centrale iranienne, aurait été de 56 0/0 ces trois dernières années, avec une nette tendance à augmenter. Le nouveau directeur de la Banque centrale reconnaît qu'elle pourrait atteindre 30 0/0 cette année. Dans le secteur agricole, malgré un relèvement des prix, la production a diminué depuis le début de la révolution. Les importations de blé ont passé de 426 000 tonnes en 1978/79 à 2 000 000 en 1980/81. Les importations alimentaires représentaient la moitié des 11,4 milliards de dollars d'importations effectuées l'an dernier. Dans le secteur industriel, la situation n'est guère plus florissante. Malgré l'effort de guerre, l'industrie ne tourne plus qu'à 40 0/0 de ses capacités d'avant la révolution. L'essentiel des grands chantiers qui fournissaient une part importante des emplois reste en plan. Le chômage, selon les estimations officielles, touche entre 2,5 et 4 millions de personnes, non compris les réfugiés — plus d'un million — provoqués par la guerre.

Au dire des dirigeants du PRI, la crise économique est largement due à la baisse des revenus pétroliers et à ses conséquences, vu le poids de l'Etat iranien dans l'économie. Avant la révolution, celui-ci assurait en effet près de la moitié des investissements industriels alors qu'aujourd'hui il a la charge de plusieurs centaines d'entreprises nationalisées ou mises sous contrôle de l'Etat après la fuite des investisseurs étrangers ou iraniens. Certes les difficultés héritées du passé sont lourdes.

Mais les mesures prises par le PRI ont aussi pris une direction révélatrice : alors que les occupations de terre se multiplient, il refuse d'adopter au Parlement la loi sur la réforme agraire qui permet le partage des terres; idem pour le décret sur le monopole du commerce extérieur, prévu depuis janvier 1980, et qui se heurte à l'opposition farouche du bazar (dont les relais dans le PRI sont importants). Les "bazaris" ont accumulé l'an dernier 1,2 milliards de réal de bénéfices (une somme équivalente à la moitié du budget de l'Etat) sur le commerce d'import/export, un résultat jamais atteint sous le shah !

Pendant ce temps, le gouvernement a adopté des mesures qui ne vont précisément pas dans le sens de l'indépendance économique. Il s'est déclaré prêt, en juillet 81, à entamer des négociations avec les banques occidentales dont les avoirs ont été nationalisés pour les indemniser. Des démarches analogues ont été entreprises envers des trusts pharmaceutiques qui possédaient des joint ventures en Iran.

### Une attaque aux acquis ouvriers

Second volet de la politique économique du PRI, des réductions drastiques du déficit budgétaire par des coupes sombres dans les dépenses de développement et une hausse des impôts et des taxes de l'ordre de 30 0/0, le blocage des salaires dans le secteur nationalisé, voire même des licenciements.

La mise en oeuvre de ces projets économiques signifierait bien évidemment de nouvelles épreuves de force majeures avec la classe ouvrière iranienne, qui n'a pas encore subi de défaites d'ampleur. Mais cela fait déjà plusieurs mois que les capitalistes iraniens et le gouvernement multiplient les escarmouches et les coups de sonde. Cela a été particulièrement clair depuis le déclenchement de la guerre par l'Irak. L'agression irakienne, que les travailleurs ont assimilée à une tentative de renverser le régime de la République islamique, a suscité une importante mobilisation militante et politique dans les entreprises : dans de nombreuses usines, les travailleurs, pour faire face à la guerre d'agression et aux menaces de contre-révolution, se sont mobilisés, se sont organisés pour contrôler la production, exiger un entraînement militaire sur les lieux de travail, parfois contrôler les prix des denrées rationnées dans les quartiers. Devant cette mobilisation politique, le gouvernement a cédé un peu (sur l'organisation d'entraînements militaires) pour éluder la question essentielle : l'armement massif de la population que demandaient spontanément les travailleurs pour défendre "leur révolution". Mais, dans le même temps, les patrons et le gouvernement (et il s'agissait là de la politique menée aussi bien par Bani Sadr que par le PRI) ont mis à profit le climat de patriotisme et d'Union nationale créé par la guerre pour tenter de remettre en cause les conquêtes économiques des travailleurs. La journée de travail dans certaines usines a été augmentée, passant de 10 à 12 heures. On a

souvent supprimé le congé du jeudi après-midi. Non seulement les salaires ont été bloqués, mais on a prélevé d'office sur les salaires des "dons" pour les combattants du front ou pour les réfugiés.

Il faut dire que, dans un premier temps, la classe ouvrière a accepté de plein gré ces sacrifices économiques.

Dès le mois de décembre 1980, une désaffection croissante s'est manifestée à l'égard du régime. Elle se manifeste, à partir du printemps 1981, par une série de mouvements sociaux, y compris de grèves, notamment lorsque le Parlement décida d'annuler la distribution pour le Nouvel An iranien (21 mars) des primes instituées du temps du shah, sous couvert de participation des ouvriers au bénéfice des entreprises... Ces primes représentent souvent plus d'un mois de salaire. D'autres grèves, pour des augmentations de salaires ou pour faire reconnaître les organismes de représentation ouvrière (shoras, délégués) eurent lieu (papeterie de Pars, conducteurs de bus d'Isfahan, société d'électricité de Téhéran, usine de chaussures Kafch Melli, usine d'automobiles Iran National, etc.).

Mais ces mouvements revendicatifs au sein de la classe ouvrière sont restés partiels, limités. Outre le poids de la guerre — "On ne peut pas faire grève sans risquer d'affaiblir le front", argument particulièrement ressenti au niveau du prolétariat du pétrole qui travaille à quelques kilomètres des canons irakiens — et les manœuvres d'intimidation du régime, ce qui a pesé, c'est le retard dans la construction d'un mouvement ouvrier organisé national unique, la faiblesse des traditions de luttes économiques du prolétariat iranien et l'absence d'une alternative politique claire.

### La contre-révolution se prépare

C'est surtout l'organisation "isla-

mo-progressiste" des Moudjahidin du Peuple qui a capitalisé le mécontentement croissant envers le régime, notamment dans la jeunesse. Vu son passé de résistance au shah (elle dispose encore d'importantes réserves d'armes), son cours populiste et son engagement aux côtés des minorités nationales (en particulier les Kurdes), cette organisation a polarisé sur elle l'opposition à la direction du PRI. Dans une lettre à Khomeiny du 2 mai 1981, elle écrivait :

"Nous nous permettons de faire remarquer que nos malheurs sont fondamentalement les mêmes que ceux de très vastes couches de la 'Nation'. Une nation qui, chaque jour davantage, sent qu'elle manque des choses les plus élémentaires, ainsi que des principes et des idées dont elle attendait au moins de la révolution qu'ils fussent réalisés. Le peuple se rend compte que les terres, de même que les richesses et les privilèges, subsistent tels quels, non partagés. Les libertés sont inexistantes et, quant à la lutte contre l'impérialisme, l'Etat, pour autant qu'il soit concerné, n'a pas accompli sa tâche. Cette situation découle d'abord et avant tout de cette vérité amère : tandis que, selon vos propres paroles, 'tout le monde' a fait la révolution, ses fruits ont été recueillis par un seul groupe qui s'efforce de contrôler la presque totalité des médias et des moyens de communication pour justifier son action à coup de propagande..."

Ce rôle d'opposition — alors que l'ancien président Bani Sadr n'avait quant à lui l'appui d'aucun parti structuré — explique l'acharnement que met le PRI aujourd'hui à frapper les Moudjahidin du Peuple, ainsi d'ailleurs que toute opposition de gauche. Avec les difficultés économiques qui subsistent et la guerre qui se prolonge, cette confrontation ne peut que rapprocher l'échéance d'un choc frontal entre révolution et contre-révolution en Iran.

M. Rovère / M. T.

Etat espagnol :

# Pour l'indépendance du mouvement ouvrier !

Interview de Angel Munoz, membre du BP de la LCR (section espagnole de la IV<sup>ème</sup> Internationale)



## EN BREF...

**RÉSOLUTION DU COMITÉ EXÉCUTIF INTERNATIONAL.** Inprecor du mois de juillet (numéro 105) est entièrement consacré aux résolutions débattues et adoptées lors du Comité Exécutif International de la IV<sup>ème</sup> Internationale en mai 1981. Les débats ont principalement porté sur la situation de la révolution politique en Pologne, un bilan de la révolution cubaine, l'Afghanistan. Un numéro conseillé à tous les camarades qui veulent suivre la politique internationale et les positions de la IV<sup>ème</sup> Internationale. En vente Fr. 6.— dans nos librairies. Précipitez-vous !

**HUGO BLANCO AGRESSÉ.** Le 11 juin dernier, la police de Lima a sauvagement matraqué notre camarade Hugo Blanco, député au Parlement péruvien et dirigeant du Parti Révolutionnaire des Travailleurs (section péruvienne de la IV<sup>ème</sup> Internationale). C'est en dispersant par la force une manifestation de vendeurs ambulants — le seul travail qui reste pour bien des chômeurs dans ce pays — en leur interdisant la vente en rue que la police a essayé de régler son compte à Hugo Blanco. Hospitalisé plusieurs jours, il a été accueilli par 9 000 manifestants solidaires à sa sortie d'hôpital.

**MEXIQUE : LE PRT LÉGALISÉ.** Le Parti Révolutionnaire des Travailleurs, section mexicaine de la IV<sup>ème</sup> Internationale, a été enfin légalisé le 11 juin dernier, au terme d'une longue campagne. Le PRT pourra ainsi se présenter aux élections présidentielles de 1982. C'est une victoire pour tout le mouvement ouvrier en butte aux limitations des droits démocratiques de la part du parti majoritaire au pouvoir, le Parti Révolutionnaire Institutionnel (seul parti légal selon la loi antérieure). Le PRT a annoncé qu'il mettrait sa légalisation (qui suit celle du PC mexicain et du PST, parti populiste) au service du mouvement ouvrier. Il propose l'unité d'action lors des élections présidentielles de 1982 autour d'un programme de lutte de classe et derrière la candidature de Rosario Ibarra de Piedra, dirigeante du Front National contre la répression. Cette camarade est l'une des militantes les plus en vue de la lutte pour les droits démocratiques, pour les droits des prisonniers politiques, pour la recherche des "disparus".

\* Vous caractérisez l'action actuelle du gouvernement comme la volonté de promouvoir une contre-réforme. Cela marque un contexte nouveau. Quels sont vos axes de bataille ?

— Nous en avons défini deux : contre les menées putschistes et contre la politique d'austérité.

La lutte contre les menaces de coup d'Etat (le "golpisme" comme nous disons) est aujourd'hui un objectif central pour la mobilisation au niveau de tout l'Etat. C'est un phénomène nouveau. En regard de cet objectif on assiste à une sorte de réveil du mouvement ouvrier, qui sort un peu de la situation de "désenchantement", de désorientation antérieure.

Le "golpisme" est aujourd'hui un phénomène permanent. Le régime en souffre comme d'un mal incurable. C'est un problème qui nécessite une politique indépendante du mouvement ouvrier. Mais celui-ci est encore marqué par les effets du recul antérieur, ce qui permet, pour le moment, aux partis réformistes de maintenir leur hégémonie. C'est l'une de nos grandes faiblesses.

Dans ce cadre, nous recherchons toutes les possibilités de front unique pour impulser des mobilisations de masse, même sur des objectifs partiels.

L'un de nos thèmes d'action porte sur la question nationale, face à l'offensive centraliste du gouvernement. Par exemple, en Catalogne, nous avons proposé une campagne sur un thème très simple : "Nous sommes une nation". Car il faut savoir que le pouvoir de Madrid entend réserver exclusivement l'usage du terme "nation" pour désigner l'Etat espagnol.

Nous avons commencé par faire l'unité avec le Mouvement communiste<sup>1)</sup>, avec une organisation nationaliste de gauche. Puis l'unité s'est même réalisée avec *Convergence et union*, qui est le parti nationaliste bourgeois catalan. Cela ne nous gêne pas dans la mesure où les objectifs sont corrects et favorisent la mobilisation de masse. Pour finir, nous avons réussi à rallier à la campagne les partis ouvriers réformistes de masse, le PSOE et le PSUC<sup>2)</sup>. Cette campagne a culminé avec un rassemblement de 80 000 personnes à Barcelone. (...)

\* Les partis socialiste et communiste rivalisent dans la collaboration avec le parti gouvernemental. Un nouveau pacte social vient d'être contresigné par les syndicats. Il

sanctionne la baisse du pouvoir d'achat des salariés. Parallèlement, le PCE traverse une crise profonde et le PSOE évolue vers la droite. Quel écho votre bataille rencontre-t-elle dans le mouvement ouvrier ?

— Comme je l'ai dit tout à l'heure, le mouvement ouvrier sort de la période de désorientation antérieure. Le PSOE en est le principal bénéficiaire. Il apparaît comme la seule alternative viable face au parti gouvernemental, l'UCD<sup>3)</sup>. De plus, il profite de la victoire en France de Mitterrand. Un sondage d'opinion, réalisé en mars-avril, lui donne 42 o/o des intentions de vote contre 8 o/o au PCE et 23 o/o pour l'UCD... Ce qui constituerait non seulement une majorité de gauche mais aussi un succès écrasant pour les socialistes. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une adhésion à la politique du PSOE mais plutôt d'un rejet du gouvernement actuel et d'une volonté de changement. La configuration des forces au sein du parti s'en trouve modifiée. De nouvelles possibilités existent pour le développement d'une véritable aile gauche notamment dans l'UGT<sup>4)</sup>. Aujourd'hui, la "gauche" est confinée dans l'appareil, sans influence réelle dans le parti et profondément soumise à la direction.

Quant au PCE, il va tenir son X<sup>e</sup> Congrès. Cela n'ira pas sans débats, mais la direction et Santiago Carrillo devraient en sortir victorieux. Cependant, cela ne résoudra en aucune manière la crise stratégique de l'euro-communisme en Espagne. Celui-ci n'a au plan social et politique aucun espace. Cet espace est aujourd'hui monopolisé par la social-démocratie. Une aile droite est d'ailleurs polarisée par cette dernière. Il existe aussi une aile gauche, composée de cadres intermédiaires. Ils ont souvent pris des positions favorables à un alignement sur l'URSS en politique internationale. Ce qui a permis à la direction de les surnommer "afghans". Mais ils expriment aussi la pression de la base ouvrière contre la politique de compromission avec la droite, menée par Carrillo.

On en connaît les conséquences au congrès national des Commissions ouvrières puisque l'opposition — regroupant le secteur "afghan", le MC et nous-mêmes — a recueilli environ 25 o/o des mandats.

A mon avis, cette situation rend possible une bataille pour que les syndicats ouvriers dénoncent la politique de "pactes sociaux". Les travailleurs ont déjà fait l'expérience du

Pacte de la Moncloa<sup>5)</sup>. Ils savent ce qu'il en est des promesses gouvernementales et patronales qui ne sont jamais tenues.

\* Où en est-on du point de vue de la construction d'un parti révolutionnaire en Espagne, thème qui a largement été débattu lors de votre dernier congrès au mois de janvier ?

— Dans la situation actuelle, notre objectif consiste à concrétiser avec le maximum de force notre politique de front unique. Il s'agit d'orienter la volonté de lutte, qui est encore minoritaire, vers l'ensemble du mouvement ouvrier.

Plus fondamentalement, nous avons étudié la possibilité de faire de la question du parti une bataille politique ouverte. Nous croyons que la nécessité d'un parti ouvrier révolutionnaire dans notre pays est un problème qui intéresse de très larges secteurs du mouvement ouvrier, de la jeunesse... Nous voulons sortir de la tradition des débats "idéologiques" au sein de la gauche révolutionnaire. La question du parti, c'est d'abord la question de son action, de son programme, et de la réponse aux tâches centrales de l'heure. S'il existe un accord sur ces points, il est possible de construire un parti en commun avec d'autres forces. Un parti qui soit naturellement léniniste et régit par le centralisme démocratique. Nous sommes trotskystes et nous souhaitons qu'un tel parti partage notre position. Mais nous sommes disposés à y être minoritaires, si l'accord sur les tâches est sérieux. Cette façon de poser le problème n'a d'ailleurs rien de nouveau.

A plus long terme, une question décisive sera d'approfondir les différenciations au sein des partis ouvriers majoritaires.

\* Et plus concrètement, dans l'immédiat ?

— Dans la dernière période, nous avons travaillé avec le Mouvement communiste dans presque tous les secteurs d'activité. Au dernier congrès des Commissions ouvrières, par exemple, nos amendements étaient communs. Le MC et la LCR sont les deux seules forces révolutionnaires qui comptent à l'échelle de l'Etat espagnol.

Il existe encore entre nous des divergences très sérieuses. Nos partis viennent d'horizons très différents. Mais nous devons, à la lumière de la pratique récente, poser le problème avec responsabilité. (...)

Propos recueillis par Christian Picquet

1) Mouvement communiste (MC) : organisation d'extrême-gauche issue du maoïsme.  
2) PSUC : Parti socialiste unifié de Catalogne, branche catalane du PCE.  
3) UCD : Union du centre démocratique.  
4) UGT : Union générale des travailleurs, confédération dominée par les socialistes.  
5) Pacte de la Moncloa : signé en 1977 entre les organisations ouvrières et le gouvernement. Il a fait perdre aux travailleurs de quatre à six points de pouvoir d'achat. Les syndicats ont signé le 9 juin un accord sur l'emploi qui aura les mêmes conséquences.

## Un Parti socialiste combatif

Au sortir de la guerre de 14-18, le Parti socialiste genevois (PSG) connaîtra un rapide développement alimenté, sans aucun doute, par le mécontentement ouvrier, et dès 1927, par une politique plus indépendante du PSG, qui refusera dès cette date, de reconduire ses traditionnelles alliances électorales avec le Parti radical, préférant partir à la bataille seul afin d'avoir les mains plus libres pour se confronter avec les partis bourgeois. Le développement du PSG peut se mesurer à sa force électorale grandissante, sa députation au Grand Conseil passant de 27 députés sur cent en 1919, à 32 en 1927, et à 45 en 1933, année de l'accession au Conseil d'Etat d'une majorité formée de quatre conseillers PS contre trois bourgeois, alors qu'au Grand Conseil, les partis bourgeois restent, avec 55 sièges, majoritaires.

Il est incontestable que le PSG a su — au contraire du Parti communiste suisse (PCS) qui était alors enlaidé dans ses combats stériles et sectaires contre les "social-fascistes" du PSG — se doter d'une influence massive chez les salariés.

La personnalité de Léon Nicole sera, dès 1925, pour beaucoup dans cette évolution. Au travers du journal "Le Travail", il harponnera ses adversaires politiques, soulèvera des scandales, polémiquera contre la politique d'austérité des partis bourgeois. C'est Nicole qui dénoncera le scandale de la Banque de Genève, établissement privé dont l'Etat de Genève était un actionnaire important. Dirigée, dans les faits, par le conseiller d'Etat chargé des finances et chef radical Alexandre Moriaud, la Banque de Genève s'effondrera à la fin des années 20, ce qui sera l'occasion d'une campagne violente du PSG contre les banquiers et les radicaux. Elle débouchera en 1930 sur la chute de Moriaud, et le retrait du seul conseiller d'Etat socialiste — Albert Naine — le PSG ne voulant plus rester un "otage dans le gouvernement réactionnaire". C'est également le PSG qui dirigera les premiers combats contre les fascistes regroupés dans l'Union nationale autour de Géo Oltramare, ce qui aboutira à la demande d'intervention de l'armée par le Conseil d'Etat de droite et la tuerie du 9 novembre 1932. C'est, enfin, Nicole qui se fera taper sur les doigts par le PSS en 1933 pour avoir déclaré qu'"il fallait, malgré Moscou, unir les ouvriers genevois dans un front commun contre le fascisme et la réaction..." et donc organiser le 1er Mai en commun avec le PC afin d'en faire "une manifestation d'unité".

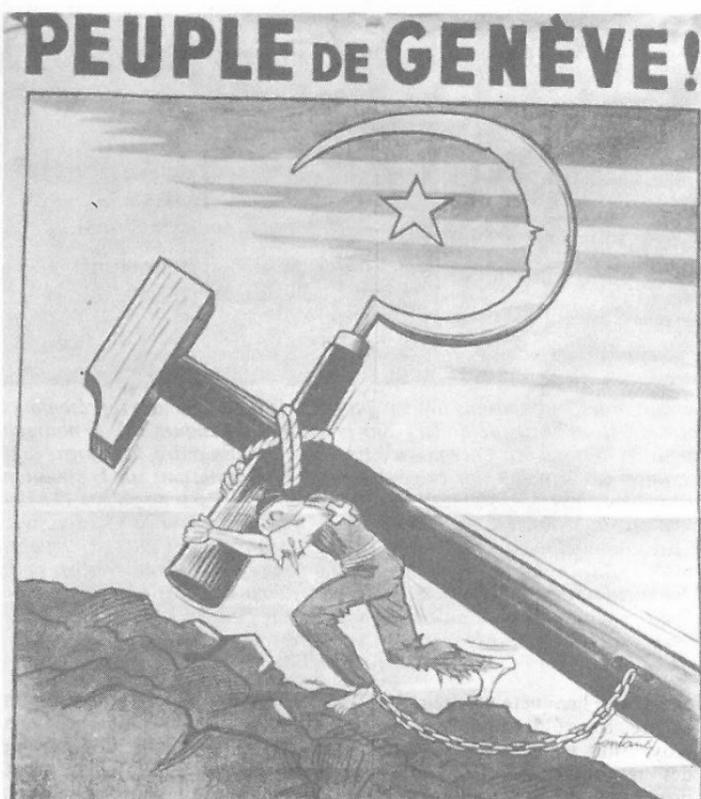
## Au-delà des discours

Cette combativité — surprenante si on la compare à l'attitude que d'autres sections du PS suisse adopteront à cette époque, notamment dans la région horlogère et à Zurich — ne peut, cependant, masquer le manque de perspectives stratégiques du PSG, qui arrivera au "pouvoir" pour découvrir son impuissance. Elus sur la base d'un programme visant notamment le "redressement financier" du canton, la "réorganisation et la centralisation administrative" et des "travaux d'intérêt public et de lutte contre le chômage", les dirigeants du PSG canalisèrent le mécontentement ouvrier autour d'objectifs à la fois très modérés, et très généraux. On est frappé par l'absence de revendica-

**La Genève "rouge" des années 30 continue à susciter des discussions : d'aucuns l'ont qualifiée de "temps des passions", certains ont cru y voir l'amorce d'une révolution socialiste, d'autres encore ont essayé de tirer les leçons de l'échec de cette expérience. Alex Spielmann déclare renoncer, pour sa part, à toute conclusion voulant se borner à présenter les faits, quoique le terme "aventure" utilisé dans le titre soit plein de sous-entendus.**

**Les problèmes soulevés par cet ouvrage sont intéressants parce que toujours d'actualité cinquante ans après, alors que la bourgeoisie suisse donne des signes d'un durcissement politique. Que ce soient les problèmes du front unique ouvrier, de la participation aux exécutifs cantonaux, le bilan des communes ou cantons "rouges" des années 30, le lien entre l'activité parlementaire et les mobilisations directes de la classe ouvrière.**

## L'aventure socialiste genevoise 1930-1936 \*



**VOTE** Si tu ne veux pas gravir le calvaire sous le poids de la faucille et du marteau  
**POUR LES CANDIDATS**  
**INDÉPENDANTS ET CHRÉTIENS-SOCIAUX**

Aux élections de 1936 : la droite fait flèche de tout bois...

tions immédiates, simples mais susceptibles d'unir les travailleurs dans un cadre qui déborde le terrain purement électoral, pour s'attaquer immédiatement aux privilèges pa-

tronaux, comme les 40 heures, le refus des baisses de salaire. Les colonnes du "Travail", tranchant avec la modération réformatrice du programme, sont par contre remplies

de diatribes et d'invectives contre les carences de la politique des partis bourgeois, tandis que Nicole présente ainsi l'enjeu des élections : "Nous devons... faire l'effort maximum pour arracher le pouvoir des mains d'une bourgeoisie en pleine décadence". Les discours enflammés entraînent l'adhésion de couches de plus en plus massives de salariés, qui croient l'heure du changement venue, tout en exacerbant l'exaspération de la droite, cela en dépit du contenu du programme socialiste. Certes, Nicole était confronté à des résistances dans son propre parti, notamment de la part de dirigeants syndicalistes droitiers, comme Charles Rosselet, président de l'Union des Syndicats du Canton de Genève (le livre ne consacre d'ailleurs que peu de développements au mouvement syndical et ses rapports avec le PSG et le PCS, ce qui est sa lacune la plus importante). Certes, il est illusoire, surtout en temps de crise, de croire que des modifications décisives pourront être apportées au sort des travailleurs en agissant uniquement sur le plan cantonal. Mais, en donnant l'illusion du pouvoir, grâce à une majorité au Conseil d'Etat, le PSG a accentué ses propres difficultés.

## Gérer l'austérité

Confronté à un Grand Conseil hostile, le PSG et Nicole se verraient systématiquement bloqués dans leurs projets tandis que la bourgeoisie n'hésiterait pas à recourir à des moyens de lutte "extraparlémentaires" puissants, en organisant le boycott financier de l'Etat genevois, dont les finances étaient de plus en plus déficitaires, la crise ayant entraîné une diminution des rentrées d'impôts, alors qu'il aurait fallu disposer de moyens supplémentaires pour pouvoir mener une politique favorable aux salariés. Un exemple parmi d'autres : le ministre des finances socialiste, Albert Naine, réussira à

présenter pour 1935 un budget dont les dépenses sont fixées à Fr. 41 400 000, alors que les dépenses en 1933 s'étaient élevées à Fr. 49 227 214, soit une diminution de près de 20 o/o ! Comment ce résultat a-t-il été possible ?

A l'instar d'autres cantons, les salaires des fonctionnaires ont été baissés de 10 o/o, des coupes sombres sont effectuées dans les dépenses administratives, tandis que la situation matérielle des chômeurs reste aussi difficile que par le passé. La droite n'aura cure de ces "résultats". Elle exigera toujours plus d'austérité, refusera de voter les budgets. Aux contorsions quotidiennes accomplies par Naine afin de pouvoir tout simplement payer les salaires, répondra un véritable "mur d'argent" dressé par le Conseil fédéral et les banques. Ce mur tombera dès la défaite électorale de la gauche en 1936, ainsi que le montre cet exemple : le 8 décembre 1936, à peine un jour après l'investiture des sept nouveaux conseillers d'Etat bourgeois, un dirigeant de la Société de Banque Suisse, Golay, offrira ses services au chef du Département des Finances : "Perréard, de combien l'Etat a-t-il besoin ?".

## Léon Nicole, agitateur

Bien sûr, durant toutes ces années, Nicole, et c'est son aspect courageux et sympathique, multiplier les "coups de gueule", ici contre les "assassins de Vienne-la-rouge", là en défense de l'Espagne républicaine. Il lui arrivera même de gifler le fasciste notoire Max-Marc Thomas, celui-ci ayant osé interrompre le récital d'une chanteuse antifasciste. Les déclarations internationalistes de Nicole susciteront une lettre "confidentielle" du Conseil fédéral à Nicole, le priant dorénavant de ne plus s'immiscer — en tant que chef d'un gouvernement cantonal — dans les affaires intérieures d'autres Etats. Furieux, Nicole répondra en maintenant son point de vue, et surtout en publiant l'échange de correspondance dans "Le Travail".

Cependant, malgré la haine qu'ils suscitent chez les bourgeois, ces coups de gueule, les discours passionnés devant des dizaines de milliers de travailleurs ne suppléeront pas à la paralysie politique du PSG. Riposter à la bourgeoisie aurait nécessité d'autres mesures, notamment le recours systématique à l'action directe, en réponse au boycott financier des banques et de la droite. Mais Nicole refusait l'action directe, allant même jusqu'à dénoncer l'activité du syndicaliste Lucien Tronchet comme "des désordres anarchistes".

Autre aspect instructif du livre : l'attitude des partis bourgeois lorsqu'ils se retrouvent minoritaires au gouvernement face au PSG. Il n'est plus question de collégialité gouvernementale, chaque point important fait l'objet d'un rapport de minorité, on évite tout soutien aux mesures des "majoritaires" — bref, il s'agit exactement du contraire de l'attitude exigée du PS par la droite lorsque les socialistes se retrouvent en minorité dans un gouvernement.

On le voit, tous ceux que l'histoire du mouvement ouvrier intéresse, tous ceux qui veulent se replonger dans les années 30 liront avec intérêt cet ouvrage, rédigé dans un style simple et aéré.

André Meylan

\* Alex Spielmann, Payot, Lausanne 1981, 880 pages, Fr. 68.—

# L'événement

Un cinquième des délégués au Congrès du POUP étaient membres de Solidarność. Les premières élections de délégués au vote secret et sans limite des candidats ont fait souffler un vent de révolte, venu des entreprises, dans le palais des Congrès de Varsovie. Mais le peu d'attention des syndicats indépendants à cet événement est aussi caractéristique de la situation. La pression de l'URSS — accrue depuis la lettre au CC — avait écarté d'emblée les "structures horizontales". La crise de ravitaillement, l'offensive de la direction du parti proposant une nouvelle loi syndicale et les projets de réforme ont vite fait disparaître les espoirs dans ce Congrès.

## Un Comité Central inconnu

Le Congrès a donné l'image d'un "changement de têtes" sans qu'une discussion programmatique s'ensuive. Les délégués se sont unis pour empêcher toute accélération de la crise du parti. Le signe le plus net en a été la non-élection du réformateur le plus marquant, T. Fiszbach, secrétaire de Gdansk. Cela a permis d'éviter une bataille ouverte pour le poste de premier secrétaire du parti. Parallèlement, le Comité Central connaît un bouleversement complet, qui traduit la perte de crédibilité de l'appareil. Sur 200 membres, 4 de l'ancien Bureau Politique et 8 sur les 49 secrétaires de voivoides (bastions de l'appareil) ont leur mandat renouvelé. Les autres sont des inconnus, souvent issus des organisations de base du parti dans les entreprises.

Mais en même temps, le Congrès a maintenu la continuité de l'ancienne direction et celle du secrétariat du CC en particulier, dont les membres sont des anciens de l'appareil. Il a montré ainsi les limites de la "réforme" de l'appareil, base du pouvoir bureaucratique.

## Radicalisation dans Solidarność

L'annonce d'une grève de la LOT pendant le Congrès et les manifestations et grèves contre le rationnement qui ont suivi le Congrès traduisent la radicalisation de la base de Solidarność et la perte de confiance croissante dans le gouvernement et la direction du parti. La crise a accentué l'intervention des syndicats indépendants dans les décisions économiques des entreprises. Un mouvement spontané en faveur de l'autogestion ouvrière s'est développé, traduisant la conscience de larges couches de travailleurs qui jugent la bureaucratie incapable de sortir le pays du chaos. Le "réseau des entreprises directrices" et d'autres initiatives d'autogestion ont donné un fort élan au mouvement. Une confrontation ouverte s'est manifestée entre le gouvernement et le "réseau" (une coordination des comités de Solidarité dans les principales entreprises) au sujet des conseils d'entreprises, pour savoir si ceux-ci ont le droit d'intervenir sur les choix de production et la nomination des directeurs ou s'ils doivent se contenter d'une sorte de "participation" — ce que veut le gouvernement. Deux questions de fond s'expriment dans ce conflit — qui pourrait bien devenir la question centrale pour Solidarność dans les mois à venir : les propositions du "réseau" (qui a depuis reçu l'aval de la Commission Exécutive de Solidarność) mettent en cause la "Nomenklatura", c'est-à-dire le droit de décision des instances suprêmes du parti dans l'économie et l'appareil d'Etat; deuxièmement, le mouvement pour l'auto-

C'est un véritable tremblement de terre qu'a connu, à la mi-juillet, le Congrès du POUP lors du vote des instances de direction. Cependant, aucune question fondamentale n'a été résolue et la crise économique laisse planer le spectre de la faim. Un an après le début des grèves qui ont conduit à la fondation de SOLIDARNOŚĆ la plus grave confrontation se prépare entre le gouvernement et les syndicats indépendants. "Nous ne pouvons pas regarder en indifférents sombrer le navire où nous sommes", dit Lech Walesa. Il en va de la faillite économique et de la réalisation de l'autogestion que Solidarność considère comme la revendication la plus importante de la réforme économique.

## Pologne :

# "NOUS NE POUVONS PAS REGARDER SOMBRER LE NAVIRE"



Les 22 et 23 juillet se sont déroulées à Zurich les négociations des banques occidentales avec des représentants du gouvernement polonais sur une dette de 15 milliards de dollars. Sur pression des banques US, le nouveau délai de paiement n'a été accordé que pour les dettes à échéance jusqu'à fin décembre. En outre, la Pologne doit payer des intérêts plus élevés et les banquiers occidentaux ont exigé davantage d'informations sur la situation économique, un "programme de réformes" qui leur soit soumis. A cette occasion, le Parti Socialiste Ouvrier (PSO/SAP) a organisé, devant les bâtiments de la Société de Banque Suisse (qui organisait la réunion avec l'UBS), une action de protestation qui eut un grand écho dans la presse. Le communiqué du PSO expliquait : "Nous exigeons un moratoire sans conditions des crédits et une transformation en prêts à intérêts très bas pour ne pas dresser un obstacle de plus sur la voie d'une transformation socialiste et démocratique de la Pologne. La corde de crédits que les banques occidentales veulent pendre au cou de l'économie polonaise menace autant le niveau de vie des travailleuses et des travailleurs polonais que la menace d'une intervention soviétique".

Sur appel de la SBS, la police zurichoise s'est précipitée, puis excusée car l'action avait été autorisée...

gestion donne un élan formidable à une révolution politique puisque les comités d'entreprise commencent à se coordonner pour faire face à l'appareil économique-étatique.

## Les faiblesses politiques de Solidarność

"L'armistice bureaucratique" de ces derniers mois, qui n'a fait que plonger davantage le pays dans la crise, a aussi transformé les faiblesses politiques de la direction syndicale en une réelle crise de direction.

Depuis quelques mois, Solidarność n'a rien pu réaliser et le niveau de vie s'est détérioré pour des millions de travailleurs. Un "petit" exemple est l'affaire d. Bydgoszcz : malgré les promesses, la commission gouvernementale

chargée de l'enquête n'a même pas encore trouvé le nom des employés mis en cause, sans parler des responsables ! Le nouveau projet de loi syndicale met en cause les acquis des travailleurs en prévoyant une sorte de "paix sociale" sur modèle suisse. Des professions entières — par exemple les hôpitaux — seront exceptées du droit de grève.

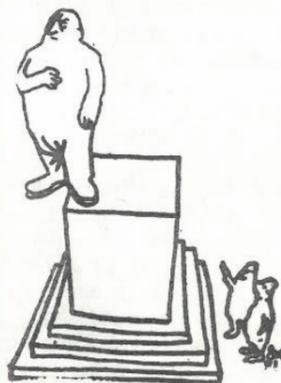
Dans ces conditions, la ligne suivie par la direction nationale de Solidarność entre en crise : une politique "purement" syndicale, de seule défense des intérêts immédiats des travailleurs, se heurte en effet sans cesse au mur de l'appareil du parti et au chaos de la crise économique. Le danger de mobilisations "sauvages", hors du cadre de Solidarność, en devient d'autant plus réel.

Cette situation a ouvert un débat au sein de Solidarność lors de la séance de la Commission Nationale des 24/26 juillet, débat qui se poursuit dans les régions. Un bulletin sténographié de la Commission Nationale l'a rendu public, et il s'agit d'un débat d'orientation fondamental. Le point central porte sur les relations entre le syndicat et le mouvement pour l'autogestion.

Ce mouvement — qui est à l'origine du "réseau", du "Club des Initiatives Ouvrières" et qui est initié par des membres du KOR — a créé la première différenciation marquante et va sans doute mesurer sa force lors du Congrès de Solidarność qui doit se tenir fin Septembre / début octobre.

M. N., 13 août 1981

SZYMON KOBYLINSKI



La position de la base (socle) n'est pas correcte.

SZYMON KOBYLINSKI



Vois-tu, nous sommes, toi et moi, les seuls à avoir raison. Eux tous, ils se trompent fondamentalement.

## WALESA CARACTÉRISE LA SITUATION

" Nous avons attendu un an que le gouvernement nous propose un programme pour sortir de la crise et réalise une réforme économique. Nous ne pouvons pas attendre plus longtemps. Nous devons prendre nous-mêmes les choses en main. Cela ne veut pas dire que nous voulions prendre le pouvoir ou remplacer le gouvernement. Cela signifie que le syndicat doit faire pression de toutes ses forces sur le gouvernement, sur tout l'appareil économique pour qu'ils présentent un programme de sauvegarde et de réformes et qu'ils commencent à l'appliquer. En même temps, comme organisations d'entreprises et de régions, nous nous soumettrons à ce projet. Nous ne pouvons pas regarder en indifférents sombrer le navire où nous sommes. Nous misons sur l'autogestion ouvrière. Nous pensons que c'est un bon instrument pour modifier les relations dans l'entreprise et dans le pays. Notre syndicat a été sur la sellette pendant quelques mois. Il n'est pas mauvais de se retirer de temps en temps pour un moment. Mais personne ne doit penser que cela peut durer longtemps. "

Tygodnik Solidarność, 7 août 1981